VOLUME V. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 9 JANVIER 1918 NUMERO 35



# LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

**ABONNEMENTS:**

Canada et Etats-Unis . . . . $1.50
Union Postale . . . . . . . $2.00

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 ave McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

## LA VRAIE PAIX

Le jour de l'an, à la grand'messe, S. G. Mgr l'Archevêque a exprimé ses souhaits à une assistance nombreuse. Nous donnons ici un résumé de sa remarquable allocution.

Sa Grandeur prit pour texte de son sermon ces paroles: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonnes volonté."

Le premier devoir qui s'impose à tout chrétien en ce jour est de rendre gloire à Dieu et d'offrir ses hommages au souverain Maître du temps et de l'éternité. Ce devoir est aussi commandé par la piété filiale, puisque Dieu a voulu établir entre Lui-même et les hommes, outre les liens de dépendance de la créature de son créateur, ceux d'une véritable filiation. "Videte qualem charitatem dedit nobis Pater; ut filii Dei nominemur et simus." Dieu est donc notre Père et désire voir s'établir entre Lui et nous des rapports d'une grande intimité. Allons donc aujourd'hui Lui rendre nos hommages et lui témoigner l'amour de véritables enfants. Ces rapports entre Dieu et les hommes sont l'exemplaire sur lequel doivent se copier ceux qui règneront entre le père et ses enfants. Toute paternité vient de Dieu et est en quelque sorte divine. Quand le père bénit ses enfants, cette bénédiction est ratifiée dans le ciel. La paternité a ses devoirs et ses prérogatives. Ses devoirs regardent la formation de l'âme de l'enfant suivant les principes enseignés par la foi et ses prérogatives consistent dans le droit intangible de remplir cette obligation. Ce droit est intangible et le père est le premier maître d'école. Les gouvernements empiètent sur ce droit s'ils veulent jouer le rôle des parents dans l'éducation des enfants, et, à plus forte raison, s'ils vont jusqu'à heurter leurs croyances.

Ceci est particulièrement vrai de notre Ouest. Il a renoncé officiellement à l'idée chrétienne qui fait la raison d'être des fêtes de Noël. La foi s'éteint et nos populations protestantes vivent d'un reste de croyances prêt à s'enfouir dans le matérialisme. Elles sont comme ceux qui jouissent des dernières clartés que donne encore le soleil après avoir disparu à l'horizon. Notre Ouest est un adolescent qui, malgré ses signes de vigueur, porte en lui-même un germe de mort, à cause de son abandon de la foi en la divinité de Jésus-Christ. Noël est le jour du Christ. Le croirait-on en voyant les allégories dont le protestantisme a enveloppé ce jour? Ceci n'est que l'expression d'un mal plus profond, car avec la foi a disparu la justice. Plus de foi, plus de justice. Cette vérité est claire, et surtout les faits sont-là pour la prouver. On a répudié Jésus-Christ de la législation; on a privé le père du libre exercice de ses droits; on a éteint dans les âmes les lumières de la vérité et tari dans les coeurs les sources du bonheur.

Quels seront mes souhaits? . . Je demande à Dieu qu'Il éclaire vos intelligences et vous fasse comprendre la grandeur du don de la foi. Je vous souhaite la paix que les anges ont annoncé aux hommes de bonne volonté. La paix, dit saint Augustin, est la tranquillité de l'ordre. Là, en effet, où réside l'ordre, il y a la paix. Paix donc dans vos consciences par la soumission à la loi de Dieu; paix dans les familles par le respect constant de l'autorité paternelle; paix dans la société par le respect de Dieu et de la justice. La paix est le plus grand bien qui nous puisse être donné ici-bas
ECOLES PUBLIQUES . . . . . . . . . . . . . . . . ETAO

## CHIFFRES ET FAITS

Nous avons parlé, il y a deux semaines, des résultats très médiocres des écoles publiques aux Etats-Unis. Nous n'avons pas voulu faire nous-mêmes des considérations sur le sujet, nous avons simplement mis sous les yeux de nos lecteurs les paroles de citoyens notables des Etats-Unis.

La note qui se dégage de ces témoignages et des chiffres donnés à l'appui est celle-ci: L'école publique neutre gratuite et obligatoire coûte en définitive fort cher, et donne de pauvres résultats.

Passons maintenant en Europe pour voir si l'école publique neutre, gratuite et obligatoire y coûte moins cher et donne de meilleurs résultats.

Prenons la France, où le système a servi depuis trente ans, au moins. C'est en 1882 que l'école laïque, publique et gratuite fut votée par la chambre. On ne la fit pas obligatoire du premier coup; on devait y venir un peu plus tard.

En 1901 le gouvernement français, qui a la paternité des trois mots fameux: "Liberté, Egalité, Fraternité", fermait 2,500 écoles libres et se chargeait des 150,000 enfants expulsés de ces écoles. — C'est une manière comme une autre de comprendre la liberté, mais passons.

En 1903, M. Combes fermait 17,000 écoles ou pensionnats libres. Et la conséquence? La voici:

En 1887, avant la fermeture des écoles libres, le budget scolaire de l'enseignement primaire s'élevait à $18,855,400; en 1912 il touchait $80,928,800. Il y avait eu, pendant ce temps, une augmentation de dix pour cent dans la population scolaire, et les dépenses augmentaient, elles, de trois cent pour cent.

Les services supposés gratuits faits par le gouvernement coûtent toujours très cher, mais c'est de la gratuité, veuillez bien le croire, puisque le Gouvernement le dit et que c'est imprimé. C'est tout de même Baptiste qui paye.

Et les résultats valaient sans doute les immenses sacrifices d'argent demandés aux contribuables?

Voyez vous-mêmes. Nous allons simplement faire ici, pour la France, ce que nous avons fait pour les Etats-Unis, il y a quinze jours

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par M. Briand. Dans son rapport officiel donné le 24 juin 1908, l'ex-premier ministre de France se plaignait de devoir constater que le nombre des criminels de 20 ans et au-dessous s'était accru de 450 pour cent.

En 1912, un avocat général à Paris, s'écriait en plein tribunal. "Ils sont tous jeunes ceux qui assassinent aujourd'hui."

—Mais l'école obligatoire donne au moins l'instruction à tous

—Vous le croyez? N'allez pas si vite, s'il vous plait. M. Ed. Petit nous disait, il n'y a pas bien longtemps, qu'il arrive chaque année au régiment 13,000 illettrés, c'est-à-dire des jeunes gens ne sachant pas même écrire leur nom. De plus, le ministre en signale 16,975 autres dont on a pu vérifier l'instruction.

C'est le cas ou jamais de redire le mot de la chanson:

"Ce n'était pas la peine vraiment
"De changer de gouvernement."

On avait pourtant réussi à fermer 25,000 écoles libres et à jeter sur la rue et hors de France des milliers d'excellents Français dont le seul crime était de se dépenser pour un minime salaire au bien des enfants.

Ainsi le voulaient la Liberté, l'Egalité et la Fraternité!!

Résulta pratique nul, et des millions en plus au chapitre du budget scolaire. Mais c'était du progrès dans le genre de celui qu'on nous donne à notre Département de l'instruction publique, au Manitoba.

L'oiseau est de race, on le reconnait par le plumage; ici comme là-bas, c'est l'école **publique, neutre et obligatoire.**

La morale de tout ceci, la voici. Si le Gouvernement voulait bien se mêler de ce qui le regarde et laisser aux parents l'accomplissement d'un devoir qui est le leur, la bonne formation des enfants y gagnerait et la caisse de parents serait grandement soulagée.

Qui nous donnera de voir le jour où les contribuables comprendront cette vérité pourtant élémentaire, et après l'avoir comprise, la feront comprendre d'une manière non équivoque au Gouvernement qui a la manie de se fourrer partout.

Une main dans les plats, passe; mais les quatre pattes, c'est vraiment trop fort, même quand on est en **démocratie.**

## M. FRANCOIS VEUILLOT

Ce sera dans les derniers jours de janvier que nous aurons l'honneur et le plaisir de recevoir M. François Veuillot.

Le lendemain de son arrivée, l'illustre écrivain catholique de France, sous les auspices de l'A. C. J. C., causera, comme il le disait si bien, "en tout abandon. . . de la famille et de la. . . vieille maison."

Un mois de vie dans l'atmosphère québecoise lui a déjà fait pénétrer plus à fond dans nos esprits et dans nos coeurs. Quand à des centaines de milles du Québec il aura senti battre le coeur de tant "de frères de langue, de race et d'âme"; quand il aura constaté une fois de plus la vitalité et la force expansive du sang français, comme il sera fier de la "famille" éparpillée si loin, comme le "miracle canadien" réjouira l'éminent catholique de la vieille France.

## "L'ACTION FRANCAISE"

Nous savons qu'un bon nombre de familles de langue française, au Manitoba, désireuses d'avoir sous la main de saines et utiles lectures, seront très contentes et satisfaites des articles que leur apportera mensuellement l'**Action Française** de Montréal. C'est pour cette raison que nous insistons à recommander cette magnifique revue à tous ceux que ne laissent pas indifférents les intérêts primordiaux de la langue française au Canada.

Le groupe des vrais apôtres de cette noble cause est encore assez limité, mais leur nombre ira grandissant, à mesure que le peuple canadien-français secondera, — par sa contribution à l'oeuvre commune, — les efforts de ceux qui luttent au nom de tous.

La revue paraitra, dès janvier 1918, à 48 pages, chaque mois; le prix de l'abonnement est de $1.00 et doit être adressé à "La Ligue des Droits du Français", 32 Immeuble de la Sauvegarde, rue Notre-Dame est, Montréal.

### A DROITE ET A GAUCHE

**Eau et feu.**

L'accord de l'Ouest et de l'Ontario n'est pas plus possible que l'accord du feu et de l'eau. L'Ontario est le pays des gros intérêts et ces gros intérêts tiennent à s'engraisser à même le peuple. Sous la pression de ces intérêts, centralisés à Toronto, un relèvement des taux de transport pour marchandises, par voie ferrée, au Canada, a été décrété par la Commission des Voies Ferrées. Déjà l'Ouest proteste contre cette première décision d'un gouvernement qui lui doit le pouvoir.

Ce n'est que le début. Nous en verrons bien d'autres jusqu'à ce que la mésentente fasse éclater le cabinet d'union. La haine de race et de religion peut bien unir tout ce monde-là un bref moment, mais leurs goussets finiront tôt par s'entrechoquer. Et alors . . Quand le coeur est atteint.

* * *

"L'attitude prise par la commission des chemins de fer est tout à fait injustifiée, à mon sens.

"J'ignore comment la commission en est venue à cette décision qui n'est certainement pas logique et je m'inscris en faux contre ses principaux points. Le gouvernement est particulièrement intéressé à la mise au rancart par la commission de l'accord connu comme celui du Manitoba avec le Nord-Canadien. Nous avons garanti les entreprises de la compagnie avec notre crédit. La compagnie a tiré des bénéfices de cette convention, et nous en avons retiré quelques-uns. Maintenant, la commission des chemins de fer du Dominion déclare en effet qu'elle mettra de côté l'accord et ignorera les droits de la province. En souscrivant à cette augmentation des taux de transport, la commission accroit les bénéfices des compagnies et nous prive des avantages dont nous avons joui à la suite de cet accord. Il est vrai que pour justifier son action, la commission allègue que le gouvernement a pratiquement assumé toutes les obligations du Nord-Canadien, et l'on peut induire de là que la province est ainsi soulagée de son fardeau des garanties. Cet argument ne tient pas debout. En premier lieu, la province n'a pas été déchargée de ses obligations. En second lieu, seules la compagnie et la province étaient parties à ce contrat. Y toucher, c'est empiéter sur les droits provinciaux. Nous n'allons pas nous incliner doucement devant l'arrêté qui vient d'être publié. Nous avons combattu l'affaire, au meilleur de notre habileté, en juin dernier, et nous allons continuer à la combattre. J'ai envoyé à M. Rowell, premier ministre intérimaire, à Ottawa, le télégramme suivant:

"Avec toute la déférence qui convient, nous protestons contre le récent arrêté de la commission des chemins de fer et nous avons l'intention d'envoyer sur-le-champ une pétition du gouverneur général en conseil. En attendant la prise en considération de cette pétition, nous demandons au gouvernement de prendre les mesures pour voir à ce que les taux proposés ne soient pas appliqués."—T. C. Norris, premier ministre manitobain.

* * *

**Situation grave.**

Il y a une quinzaine, sur la fin de la lutte électorale, le **Free Press** publiait, composée dans le plus modeste caractère typographique, une courte mais importante dépêche de Londres. La condition des ouvriers anglais devenait très alarmante. Cet état inquiétant tend à se généraliser, et les dirigeants de la nation ont peur de l'avenir, si la guerre doit encore se prolonger. Des journaux de Londres, à la même époque, parlaient ouvertement de rationnement général, vu la pénurie de vivres. Des lettres privées confirmaient ces dépêches. D'ailleurs, lord Rhonda l'avait avoué déjà quand il pria le Canada de produire plus et affirma que pour subsister l'Angleterre comptait sur la production du Canada et des Etats-Unis. La dépêche suivante, dont il n'est apparu qu'un bref sommaire dans nos journaux, permet de juger de la gravité de la situation:

"Londres, 31. — Les difficultés sans cesse grandissantes de se procurer, chez les classes pauvres d'Angleterre, des articles de première nécessité, ont amené la convention du Travail à demander que le gouvernement distribue lui-même les vivres et les denrées alimentaires d'une manière plus équitable.

"On n'éprouve encore aucune difficulté sérieuse à l'approvisionnement du pain qui, par suite des subsides accordés par le gouvernement, est devenue la nourriture la moins dispendieuse sur le marché. Les pommes de terre et les comestibles frais abondent également, à un prix raisonnable; et la viande, bien qu'elle soit moins abondante qu'auparavant, se trouve encore en assez bonne quantité, à des prix moins élevés que ceux d'il y a quelques mois. On attribue cette situation quelque peu étrange aux règlements spéciaux imposés par le gouvernement. On peut encore obtenir des fruits frais et secs, mais à des prix élevés et en quantités limitées.

"Mais les produits alimentaires les plus difficiles à obtenir et dont les prix ont causé presqu'un scandale, sont le thé, le beurre, le saindoux et la margarine. Il est presque impossible d'acheter du beurre.

"Le lait devient très rare, surtout dans les quartiers pauvres des grandes villes; on attribue cette pénurie à la réduction des importations de produits concentrés pour l'engrais des animaux, et au labourage entrepris pour la culture des céréales. Cependant on a pu remédier quelque peu à cette rareté, par la défense d'employer du lait ou de la crème dans les bonbons et les confiseries, et de servir du lait dans les restaurants et les hôtels. Le prix du lait est cependant très élevé et on a fait des démarches auprès du gouvernement pour le diminuer davantage afin de le mettre plus à la portée des mères et des enfants des classes pauvres.

"Le thé devient un produit de luxe et les Anglais s'en désolent; on a cru à une manoeuvre pour lui substituer le café, qui se trouve en grande quantité, mais les Anglais, gros buveurs de thé, n'ont point voulu s'y laisser amorcer. On espère cependant avec la promesse du gouvernement, rétablir l'équilibre à l'arrivée prochaine des récoltes qui ont été totalement réquisitionnées dans les Indes et au Ceylan.

"Quant au beurre, au saindoux et à la margarine, la situation est encore plus anormale, puisque les restaurants et les hôtels refusent maintenant de les servir à leurs clients et pensionnaires. La pression du gouvernement auprès des pays neutres qui en fournissaient le plus à l'Angleterre, en particulier la Hollande et le Danemark, est redevable en grande partie de cet état de choses.

"A cause des prix imposés pour la vente de ses produits, par le dictateur des vivres, ces pays trouvent beaucoup plus commodes et profitables pour eux de vendre leurs produits alimentaires en Allemagne.

"Les vivres et les denrées, a-t-on remarqué, se vendent à un prix beaucoup plus élevé en Angleterre que dans tous les autres pays d'Europe, où l'on a adopté partout un système de rationnement. La crise s'est accentuée depuis que l'Angleterre partage ses réserves entre la France et l'Italie, et tout se résoud pratiquement à une question de tonnage."

**Et tout se résoud pratiquement à une question de tonnage.**

Et parce que tout se résoud pratiquement à une question de tonnage, notre gouvernement réduira ce tonnage en en consacrant une partie au transport en Angleterre de troupes qui y rendront plus aigue la question du ravitaillement.

* * *

**L'avenir n'est pas sombre.**

D'aucuns sont enclins à trouver l'heure sombre. La guerre prend nos fils, et jamais l'attaque du fanatisme contre nous n'a été aussi violente. A ceux qui sont tentés de désespérer, à ceux qu'effraye la brutalité de l'attaque, à ceux qui sont prêts à se laisser abattre et attrister par la tempête, nous recommandons de méditer profondément le consolant inventaire que le **Devoir**, en fin d'année, dresse de notre situation nationale.

"Depuis bien longtemps les Canadiens français n'avaient eu aussi vive la sensation du danger tout proche, de l'immédiate menace. Plusieurs sont à la veille d'être atteints dans leurs familles; tous sentent que l'heure est grave pour la race entière, qu'elle se doit de se ramasser sur elle-même, de tendre toute sa volonté dans un suprême effort de survie. Aux sinistres clartés de la tempête ils ont aperçu des colères et des haines dont ils ne soupçonnaient plus l'intensité, des calculs dont ils n'osaient concevoir la bassesse.

"Et pourtant, si nous pouvions oublier ceux qui sont directement atteints par une loi néfaste, nous dirions qu'en réalité l'heure est meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps, qu'elle nous promet un plus rayonnant avenir.

"Ces colères et ces haines, ces bas calculs et cette ignoble exploitation, qui surprennent les braves gens, facilement oublieux des injures et trop absorbés par leur besogne pour feuilleter l'histoire, sont chose très ancienne. Depuis les "**fanatiques déréglés**", flétris par Murray dans une lettre immortelle, nous n'avons cessé, tout au long de notre histoire, d'entendre ces clameurs, accompagnées trop souvent de sordides calculs. qu'on relise le **prospectus** du **Canadien**, qu'on repasse les raisons que ses fondateurs donnaient pour jeter dans le public cette feuille de combat, et l'on croira feuilleter des pages d'histoire contemporaine. Et cela s'est poursuivi à travers le siècle entier presque sans variante, avec les hommes qui firent l'union des Canadas pour nous étrangler, qui proscrivirent officiellement le français du parlement des Canadas unis, avec ceux qui secondèrent George Brown dans ses virulentes campagnes. . . Depuis trente ans seulement nous avons vu la lutte de Meredith, le juge en chef ontarien d'aujourd'ui, contre les écoles confessionnelles de l'Ontario, celle de Dalton McCarthy contre la langue française, celle de Greenway et de Martin au Manitoba, le formidable ouragan de haine qui s'est déchainé contre la "hiérarchie" à l'occasion du débat sur les écoles du Nord-Ouest, l'effort systématique pour supprimer le français dans l'Ontario. . . Oui, c'est une très vieille chose et qui risque de durer aussi longtemps qu'il y aura des haines de race, des ignorances et de bas politiciens pour les exploiter. Elle a pris, semble-t-il, cette année, une ampleur plus grande: c'est que la partie était plus grosse et les circonstances plus favorables:

"Ce qu'il y a de neuf, c'est l'union canadienne-française, telle qu'on ne l'avait pas vue depuis soixante-quinze ans peut-être; c'est le sentiment aussi net du péril et c'est l'unanime volonté de réagir. Et c'est précisément ce qui frange d'une clarté d'espérance les nuages lourds qui flottent à l'horizon.

"Mais le gros danger, au point de vue national, c'est que nous laissions s'évaporer, se perdre en manifestations sans lendemain, les forces d'avenir que représente cet éveil de la conscience nationale. Aussi bien, au soir de ce dernier jour de l'année, ce qu'il importe surtout que nous fassions, c'est, il nous semble, de rechercher soigneusement les meilleures façons de canaliser cette énergie et de l'utiliser; c'est aussi de prendre la ferme résolution de nous vouer, tous tant que nous sommes, à une action **méthodique** et **persévérante**.
qu'ils ont **tenu** que nos pères ont
qu'ils ont **tenu** que nos prèes ont triomphé des assauts du passé; nous n'avons qu'à les imiter pour surmonter ceux d'aujourd'hui. Et si nous y regardons de près, force nous sera bien d'avouer qu'ils nous ont laissé la moins lourde part."

* * *

Plus de 3,000 prêtres français ont été tués aux armées.

* * *

Vingt millions de petits Américains fréquentent les écoles publiques; il y en a environ 1,200,000 dans les écoles catholiques. L'entretien d'un enfant dans les écoles publiques coûte $40; dans l'école catholique, $12. La **True Voice** évalue à 50 millions l'économie que le système catholique ménage à l'Etat.

* * *

Les suicides d'enfants se font plus fréquents aux Etats-Unis. L'école neutre donne ses fruits.

* * *

**France et Vatican.**

Il est aujord'hui acquis que l'Italie a exigé, comme condition de son entrée en guerre, que ses alliés s'engageraient à exclure le Pape de toute question relative à la paix ou à la guerre.

C'était plutôt raide et peu de nature à concilier à l'Entente les sympathies des catholiques des pays neutres. Ne voilà-t-il pas qu'on dit en des milieux bien informés, que l'Italie, se mêlant des affaires intérieures de France, aurait exigé et obtenu que la France ne renouvellera pas ses relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

* * *

**Désintéressement.**

Nos lecteurs connaissent le caractère tendancieux des dépêches que publient nos journaux. Aussi nous faut-il souvent attendre le courrier français pour apprendre un peu de vérité. L'**Univers du 16** décembre nous apporte de stupéfiants renseignements sur les conditions d'entrée en guerre de l'Italie. Voici tout d'abord les conditions économiques consenties par la France et l'Angleterre.

Elles "concernent des concessions territoriales dans le Trentin, dans le Tyrol méridional, jusqu'au Brenner, Trieste et son hinterland, les comtés de Gorizia et de Gradisca, l'Istrie, la Dalmatie, et les îles dalmates et les respectifs hinterland, les îles du Dodécanèse, certains droits en Asie Mineure et spécialement à Aadalia, un agrandissement de ses possessions africaines en Erythée, Lybie, au Somaliland (lisez: cession de notre belle colonie de Djibouti, clef du commerce avec la très riche Abyssinie, et port principal sur la route de l'Extrême-Orient), et cela en compensation des agrandissements coloniaux de la France et de l'Angleterre aux dépens des colonies allemandes, un emprunt à Londres de 50 millions de livres sterling."

En somme cela ne nous apprend rien de neuf. Nous savions tous que le plus pur désintéressement et une grande charité internationale avaient seuls décidé de l'entrée en guerre de l'Italie. Eussions-nous là-dessus conservé le moindre doute qu'il devrait disparaître en face du peu qu'a exigé l'Italie.

Modeste dans ses demandes économiques et territoriales, l'Italie le voulut aussi être dans le domaine de la politique religieuse, surtout dans celui de ses relations avec le Vatican. Aussi l'accord intervenu entre l'Italie, la France et l'Angleterre porte-t-il que:

"La France, l'Angleterre et la Russie (lisez: "franc-maçonnerie, protestantisme et schisme") soutiendront l'opposition de l'Italie (lisez: franc-maçonnerie) à l'admission de tout fait diplomatique, de la part des représentants du Saint-Siège, tendant à la conclusion de la paix ou à la solution de questions ayant quelque rapport avec la guerre."

Engagement qui incite l'**Univers** à demander à ses lecteurs: "Comment trouvez-vous cela? Le Pape, l'unique dont le **droit** et le **devoir** est de travailler pour la paix, le **Pape** est la **seule** autorité morale et spirituelle exclue de l'exercice de ce **droit** et de ce **devoir**! Et cela, au mépris des plus intimes sentiments des sujets et citoyens catholiques des quatre nations intéressées! Est-ce vraiment là le prix de l'alliance italienne?

Nous préférons ne pas répondre en ce moment, face à l'ennemi. Mieux vaut, dans les quatre Etats, séparer la cause et l'alliance des catholiques de celles de leurs respectifs gouvernements. Mais il faudra s'en souvenir au moment opportun.

En attendant, cette clause nous livre bien des secrets.

Elle nous explique le sabotage de la note pontificale pour la paix par les presses anglaise, française et italienne, afin d'indisposer le public contre son auteur et d'obliger ce public à lire cette Note, quand on commettrait l'indiscrétion de la publir, non pour y lire ce qui s'y trouvait, mais pour la lire comme on voulait qu'elle fût tendacieusement lue.

Elle explique pourquoi les gouvernements alliés de l'Italie ont, bolchévitiquement, commis l'indiscrétion de publier une note diplomatique du Saint-Siège, ce que nous avons fait relever dans une de nos précédentes chroniques.

"Elle explique encore autre chose.

(Suite à la page 2)

# LE COIN DES DAMES

A PEINE les derniers feux du jour de l'an sont-ils éteints, que je me fais un devoir en même temps qu'un plaisir de souhaiter à mes lectrices une année remplie de bonheur, l'éclosion de toutes leurs espérances, et que sais-je encore, pour ne pas répéter à mon tour: "Le paradis à la fin de vos jours".

Avez-vous reçu beaucoup de cadeaux? C'est si charmant d'avoir sous la main une preuve palpable qu'on pense quelquefois à nous!... J'ai été joliment gâtée cette année, savez-vous? Mais d'où me vient alors en comptant ces marques d'estime et d'affection, auxquelles je suis très sensible, d'où me vient ce serrement de coeur, comme si j'avais attendu autre chose encore, et qui n'est pas venu? Cela m'eût été sans doute une trop grande joie, et ici-bas, hélas! la joie ne nous est versée qu'à demie-coupe...

Je suppose que vous avez eu beaucoup de visites? Et quels souhaits vous a-t-on faits? A plusieurs d'entre vous, j'en suis sûre, en dépit de la guerre qui veut nous prendre tous nos "pauvres gars", comme dirait Botrel, on vous a souhaité un... bon petit mari. Vous riez? Moi aussi, je riais, quand j'entendais formuler ce voeu chaque côté de moi, alors que je n'étais qu'une enfant. Imaginez que la première fois qu'on me l'adressa, à moi, qu'on avait toujours traitée comme une fillette de rien du tout, je ne fis qu'un bond pour aller pirouetter sur mes talons dans une glace, m'examinant de la tête aux pieds, me donnant des airs, pour voir si vraiment j'étais déjà une demoiselle qui devait songer à s'établir. L'enthousiasme de cette heure-là a quelque peu disparu, et bien d'autres choses avec... Les jours de l'an d'aujourd'hui n'ont plus pour Jacqueline le même charme d'alors parce que depuis, la famille ne s'est plus trouvée réunie. Plusieurs places sont vides autour de la table, et c'est **triste!**

Toutefois, on fait des frais de toilette, en l'honneur de la visite qui va venir. Il y a une quinzaine d'années, on recevait beaucoup plus que maintenant. Ce que j'aimais particulièrement, c'était la visite des gamins et gamines du voisinage qui venaient chercher leurs étrennes à bonne heure, le matin, et souhaiter un peu gauchement la bonne année. Aussi, n'oubliait-on pas, dans les préparatifs qu'on faisait pour le temps des fêtes, de se pourvoir le plus largement possible de friandises destinées à ces enfants. Ils étaient si heureux de leurs petits sacs!

Après dîner, souvent, nous étions encore à table, que les visiteurs arrivaient. Et vous savez, n'est-ce pas, cette coutume de chez nous — si l'on veut — de s'embrasser ce jour-là? Entre grands, on ne s'y hasardait pas toujours, par crainte d'être refusé. Je me rappelle que parce que j'étais une fillette, on s'avançait sans gêne, ce qui ne me plaisait guère. J'en étais venue vite à choisir entre toutes ces moustaches qui venaient s'aplatir sur ma joue. Souventes fois, je me faisais un paravent de mon papa pour me sauvegarder de la coutume... Cher père! Il faisait ses visites, lui, après la messe, chez les parents et les plus intimes, après être allé baiser la main de Mgr l'Evêque. De sorte qu'il demeurait complaisamment avec nous dans l'après-midi.

Le jour de l'an, c'est une si belle fête pour les familles réunies, les grandes familles. La maison retentit des cris joyeux des enfants encore sous l'effet du délire causé par les choses mirobolantes et merveilleuses qui leur sont tombées du ciel. C'est un bonheur non moins grand pour les parents que de voir la joie de leurs petits. Mais quand la famille a commencé de se démembrer, on fait de ce jour un jour de souvenirs. On repasse dans son esprit sa vie, si courte soit-elle encore. Nous sourions aux joies qui ont été notre partage, nous devenons grave en nous rappelant les épreuves qui nous sont venues. Mais qui peut s'empêcher toutefois d'élever son coeur vers Dieu, dans un immense élan de gratitude pour le soin qu'il prend de ses créatures, dans le bonheur comme dans la peine? L'on est heureux de voir luire l'aurore d'une autre année, dans l'espoir de bonheurs incertains mais possibles. Ainsi est fait l'homme qu'il est sans cesse affamé de félicité. Il ne pourra donc jamais s'habituer à l'idée qu'on ne trouvera de joie parfaite qu'au ciel et qu'il faut s'armer de courage pour y arriver enfin!

**JACQUELINE DES ERABLES.**

2 janvier 1918.

## LA VIERGE A LA CRECHE

Dans ses langes blancs fraîchement cousus,
La Vierge berçait son Enfant Jésus.
Lui gazouillait comme un nid de mésanges:
Elle le berçait et chantait tout bas
Ce que nous chantons à nos petits anges...
Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.

Etonné et ravi de ce qu'il entend,
Il rit dans sa crèche, et s'en va chantant
Comme un saint lévite et comme un choriste;
Il bat la mesure avec ses deux bras,
Et la sainte Vierge est triste, bien triste,
De voir son Jésus qui ne s'endort pas.

"Doux Jésus, lui dit la mère en tremblant,
"Dormez mon agneau, mon bel agneau blanc,
"Dormez; il est tard, la lampe est éteinte,
"Votre front est rouge, et vos membres las.
"Dormez, mon amour, et dormez sans crainte."
Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.

"Il fait froid, le vent souffle, point de feu...
"Dormez; c'est la nuit du bon Dieu.
"C'est la nuit d'amour des chastes épouses;
"Vite, ami, cachons ces yeux sous nos draps,
"Les étoiles d'or en seraient jalouses."
Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.

"Si quelques instants vous vous endormiez,
"Les songes viendraient en vol de ramiers,
"Ils feraient la nuit sur vos deux paupières.
"Ils viendront; dormez, doux Jésus." Hélas?
Inutiles chants et vaines prières,
Le petit Jésus ne s'endormait pas.

Et Marie, alors, le regard voilé,
Pencha sur son fils un front désolé:
"Vous ne dormez pas, votre mère pleure,
"Votre mère pleure, ô mon bel ami..."
Des larmes coulaient de ses yeux; sur l'heure,
Le petit Jésus s'était endormi.

**Alphonse Daudet.**

## PENSEES CHOISIES

Tout se trouve en Dieu, même les tendresses qui étonnent parce qu'on n'en voit pas la raison.

**P. Lacordaire.**

Discerner une belle chose, s'en pénétrer, la mettre en évidence et faire partager à d'autres son sentiment; jouissance exquise, tâche généreuse. L'admiration est à la fois pour celui qui l'éprouve un bonheur et un honneur. C'est un bonheur de sentir profondément ce qui est beau, c'est un honneur de savoir le reconnaître. L'admiration est le signe d'une raison élevée servie par un noble coeur. Elle est pour ainsi dire la partie divine du goût.

**Victor Cousin.**

* * *

La prière, qui nous rend Dieu présent, est une sorte de communion par laquelle l'homme se nourrit de sa grâce.

**Mgr Gerbet.**

## AUX FILLES A MARIER

N'épousez pas un brasseur; il vous mettrait dans la bière.

Fuyez le serrurier; il vous jetterait dans les fers.

Le boulanger aurait tôt fait de vous mettre dans le pétrin.

Le tanneur vous tannerait sans pitié.

Méfiez-vous des tailleurs; leur métier les expose à tourner capots.

Le menuisier vous scierait du matin au soir.

Le fabricant d'allumettes vous ferait sentir que tout souffre chez lui.

Le musicien vous nourrirait de son.

Prenez un typographe: au moins vous aurez un homme de caractères.

## A LA MAISON PROVINCIALE

Dimanche, le 30 décembre dernier, je suis allée à une fête de charité. Les Dames Patronesses de Saint-Boniface qui savent de quelles joies est faite cette époque des fêtes qui réjouit longtemps d'avance leurs enfants chéris, avaient voulu, comme par les années passées, déverser le trop plein de leur tendresse sur les chères et sympathiques orphelines de l'Hospice Taché. Deux arbres de Noël portaient fièrement leur fardeau et donnaient envie, même aux grands enfants, de les dépouiller.

Les héroïnes de la soirée profitèrent de l'occasion pour voir se grouper autour d'elles leurs bienfaiteurs et bienfaitrices, voulant leur exprimer la reconnaissance qu'elles ont toutes au coeur pour la sollicitude dont elles sont l'objet.

Monseigneur l'Archevêque, qui avait bien voulu présider lui-même cette remise des "bas de Noël", voulut bien se faire l'interprète de tous et de toutes dans l'allocution pleine de paternelle bienveillance qu'il adressa aux orphelines, les remerciant de la gentille fête qu'elles avaient préparée de leur côté.

Mlle Alma Lemieux, notre aimable pianiste, était là pour aider de son jeu ferme et brillant, les fillettes dans l'exécution de leur programme.

La fanfare LaVérendrye avait aussi offert son concours pour souhaiter la bienvenue, et accompagner le départ.

...Aimons bien ces déshéritées de la famille, je dirais, et apprenons aux petites filles bien heureuses et choyées à les regarder comme des petites soeurs. Songeons pour un moment, nous qui avons éprouvé la tendre affection d'un coeur de mère et qui en avons senti les battements, quel vide il doit y avoir nécessairement dans la vie d'un enfant qui en a été privé dès son jeune âge, ou qui ne l'a jamais connue. Non certes que nous devions les plaindre vraiment, celles qui ont pour les abriter un toit béni; pour les soigner et les aimer, les épouses de Jésus, faisant leurs les douleurs d'autrui. Nous savons leur dévouement inlassable et sublime, parce que c'est toute leur vie. Mais si les bonnes Soeurs, avec leur esprit d'initiative et d'économie, savent toujours procurer tout le confort nécessaire à la vie de leurs enfants; affection, formation intellectuelle et morale, nourriture, vêtement, chaleur, il est juste n'est-ce pas, que nous y allions de temps à autre, de notre poche, et qui mieux est, de notre coeur, pour partager avec elles les douceurs qui nous viennent plus facilement.

Qui donne aux pauvres prêtent à Dieu. Et l'expérience prouve que l'Auteur de tous biens a toujours pris soin de ceux qui savent donner un verre d'eau en son nom, et cela même ici-bas.

**L'amie des "petits".**





(Suite de la page 1).

## A DROITE ET A GAUCHE

"A un certain moment, le Saint-Siège et les nouveaux souverains d'Autriche avaient élaboré un projet de paix séparée regardant l'Autriche, la Bavière et la Bulgarie qui se détachaient de l'Allemagne, la **véritable** ennemie. L'Angleterre et un des meilleurs hommes d'Etat de la République étaient prêts à souscrire. On m'assure même qu'ils avaient donné leur approbation.

"Mais M. Sonnino, judéo-protestant, mis au courant de l'affaire, intervint en hâte et fit tout naufrager, en faisant triompher le point de vue italien: la **véritable** ennemie, l'Autriche."

## CONDITIONS D'EXEMPTION DU FERMIER

**Le ministre de la Milice en explique de nouveau la signification. — Respect de la loi d'abord.**

Ottawa, 4. — Le général Mewburn, ministre de la Milice, a annoncé, hier, qu'il semble y avoir un malentendu parmi un grand nombre de fermiers au sujet de l'exemption d'hommes appelés sous l'Acte du Service militaire. Dans une déclaration publiée aujourd'hui il dit:

"Le ministère a déclaré, pendant la dernière campagne électorale, que si les fermiers de bonne foi qui se sont effectivement engagés dans la production des vivres, n'avaient pas réussi à se procurer l'exemption et étaient appelés pour le Service militaire, il considérait de son devoir de retirer ces hommes du Service militaire, afin qu'ils puissent retourner à leurs travaux sur les fermes et augmenter la production des vivres.

"Ce n'était pas dans l'intention ni dans le pouvoir du ministre de la Milice d'abroger les clauses de l'Acte du Service militaire, a-t-il déclaré. Les fermiers qui n'ont pas réussi à se procurer l'exemption des tribunaux locaux peuvent en appeler à un bureau plus élevé, comme il est écrit dans l'Acte du Service militaire. Les applications pour ces appels devraient être adressées au registraire du district. Si un fermier qui a été appelé sous les drapeaux croit encore avoir des raisons valables pour obtenir son exemption, qu'il dépose son cas devant son officier commandant, qui agira en conséquence.

"Les fermiers qui demandent l'exemption devraient profiter des avis et de l'assistance des représentants du département de l'Agriculture qui ont été nommés dans chaque comté. Ces représentants étudièront avec les représentants militaires les cas et s'occuperont de ces appels s'ils le jugent nécessaire. Ces représentants du département de l'Agriculture ont été nommés dans le but de faciliter la mise en vigueur de l'Acte du Service militaire et non d'y mettre obstacle. Ce ne sont pas des tribunaux pouvant rendre des jugements, mais ils ont été nommés pour exposer la légitimité dans les cas individuels et ils prendront en considération les appels qui sont dignes d'attention."

Le capitaine Brosseau, administrateur de la loi de conscription à Montréal, vient de publier le communiqué suivant, au sujet du nombre d'hommes que le ministère d'agriculture fédéral juge suffisant à la culture de la terre.

"Le département d'agriculture fédéral a décidé que le nombre d'hommes suivant était suffisant pour cultiver les étendues de terre mentionnées plus bas:

50 acres de terre pour un homme et un garçon de plus de 14 ans et de moins de 20 ans;

100 acres de terre pour deux hommes ou 1 homme et deux garçons de plus de 14 ans et de moins de 20 ans;

150 acres de terre pour deux hommes et 1 garçon de plus de 14 ans et de moins de 20 ans;

200 acres de terre pour trois hommes."

## LE RESULTAT LE PLUS DESIRABLE POUR QUEBEC

Les récentes élections fédérales ont donné le résultat le plus désirable du point de vue de la province de Québec. On ne le dira jamais assez car il y a des esprits superficiels qui sont incapables de s'en rendre compte, et des partisans aveugles qui ne peuvent se consoler de voir que leur parti a été incapable de prendre le pouvoir à Ottawa.

M. Laurier pourra sans doute, dans d'autres circonstances, et avec un autre programme peut-être, redevenir le pilote de la barque canadienne, mais qu'aurions-nous gagné, cette fois, nous du Québec, à recueillir, avec d'autres, une succession impossible à liquider et à devenir avec eux les administrateurs d'une boutique engagée dans toutes sortes d'aventures d'où, peut-être, nous n'aurions pu la sortir?

Où aurait été l'avantage, pour les anti-conscriptionnistes du Québec, de se trouver les maîtres en compagnie de gens qui auraient voulu la conscription? Et le cas se serait présenté, puisque certains des candidats libéraux de l'Ontario et de l'Ouest auraient été élus sur un programme politique de cette nature. Il eût fallu recommencer le vieux jeu des compromis "honorables" et de la politique d'expédients; et il serait arrivé, finalement, que nous aurions été nos propres bourreaux.

En entrant dans le ministère, combien des nôtres auraient changé leurs opinions et auraient compris, grâce, comme de coutume, à des renseignements incommunicables, que le mieux, c'était encore de nous saigner à blanc pour sauver l'Empire britannique.

Grâce à Dieu et aux provinces "d'en haut", nous sommes débarrassés de tous ces soucis et de toutes ces horreurs.

* * *

Il y a mieux.

Ce sont les représentants de la race française, qu'ils soient de Québec ou d'ailleurs, tous ses représentants au complet, et eux seuls presque, qui feront échec, là-bas, aux visées impérialistes, aux rêves fous et aux projets anti-nationaux du cabinet d'Union.

Et cela signifie, tout d'abord, que entre eux les Canadiens-français ne sont plus divisés mais unis.

Si le fait est nouveau, il est bien certain, puisque tous nos comtés ont voté dans le même sens; et il est de bonne augure, car si la division fait la faiblesse, l'union fait la force.

—L'**Action Catholique,** 29 décembre 1917.

## LE CANADA A LA RATION

**Contrôle des vivres plus sévère.— Le menu d'hôtel soumis à un régime de guerre. — On veut prévenir le gaspillage.**

Ottawa, 6. — Le cabinet unioniste entend mettre le pays tout entier à la ration afin de pouvoir consacrer davantage nos ressources économiques à la poursuite de la guerre. Les arrêtés en conseil au sujet de l'importation des boissons alcooliques et des emprunts des municipalités seront suivis de nouvelles lois encore plus sévères. C'est l'intention du gouvernement de limiter le gaspillage d'une foule de produits essentiels à la guerre, gaspillage dû au luxe et au plaisir.

Le contrôle des vivres sera plus sévère. Comme le gouvernement veut que l'on réduise la consommation des vivres au Canada, il commencera dès janvier prochain de restreindre le menu des hôtels en leur imposant un régime de guerre.

On ne pourra plus y servir que certaines quantités et certaines sortes de mets.

De plus la vente aux particuliers chez les épiciers, les bouchers, etc., ne se fera que par ration. Le sucre, le café, le thé, les épices, etc., seront atteints par la loi. Cependant le gouvernement verra à ce que la population ne soit pas privée de ces produits alimentaires; il veut seulement prévenir le gaspillage.

Quant à la gazoline dont la consommation par les yachts et surtout les automobiles est considérable, inutile de dire que le gouvernement verra qu'elle ne soit plus utilisée que pour des fins commerciales ou de guerre dès la saison prochaine.

Le cabinet verra aussi à ce que la distribution du charbon soit faite plus judicieusement à travers le Canada. Il ne faut pas que les petites gens souffrent de la situation. Pour cela le gouvernement visitera les maisons où il y a surabondance de charbon afin que si cela est nécessaire, il sache où faire ses confiscations au bénéfice des gens privés de combustible.

Le prochain programmes politique se résume à ceci: guerre au luxe, guerre aux plaisirs privilégiés des riches, économie stricte dans le vivre et le manger, afin de réserver le surplus de notre production aux oeuvres de guerre ou de résoudre le problème du transport; et de l'importation au Canada.

Par ailleurs, le travail sur les fermes et dans nos diverses industries se fera plus efficacement grâce à un plan de mobilisation de la main d'oeuvre canadienne étudié dans le moment par les autorités.

A partir de la mi-janvier, le Canada sera soumis à un vrai régime de guerre.

Tout ce qui a trait aux vivres, au commerce alimentaire, au commerce des articles de luxe, à tous les services d'utilité publique sera réglé par des arrêtés en conseil.

## L'OUEST AUSSI PROTESTE

**Comme la province de Québec, la Saskatchewan proteste contre l'arrêté-en-conseil fédéral ordonnant le contrôle de la vente des obligations provinciales.**

Regina, 5.—Une énergique protestation a été télégraphiée, hier, à l'hon. Rowell, premier ministre intérimaire, par le premier ministre Martin, au nom du gouvernement de la Saskatchewan, contre l'arrêté-en-conseil fédéral touchant la vente des obligations, des provinces, des municipalités et des corporations privées. Un télégramme a aussi été envoyé à l'hon. J.-A. Calder, ministre de la Colonisation et de l'Immigration, sur le même sujet, lui demandant de s'occuper de la question. L'honorable C.-A. Dunning, trésorier provincial; et l'hon. Geo. Bell, ancien trésorier, sont partis, hier soir, pour Ottawa, afin de discuter cette question avec les autorités fédérales.

La protestation déclare que le gouvernement s'oppose aux termes de l'arrêté parce qu'ils sont une violation des droits de la province. Le gouvernement de la Saskatchewan a l'intention, dit-il, de faire tout en son possible pour coopérer avec le gouvernement fédéral pour la conservation des ressources, et à cette fin il suggère une conférence, pour discuter les mesures nécessaires pour atteindre cette fin. Mais le gouvernement se voit obligé de protester contre la violation des droits constitutionnels.

Le télégramme st signé par le premier ministre Martin.

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

## EVANGILE

### DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'EPIPHANIE

(S. Luc, II, 41-52)

Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâque. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Mais, pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchaient parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance; mais, ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Après trois jours, ils le retrouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. A cette vue, Marie et Joseph furent très étonnés, et sa mère lui dit: Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? Voyez votre père qui vous cherchait, ainsi que moi, tout affligés. Il leur répondit: Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent pas cette parole. Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son coeur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâces, devant Dieu et devant les hommes.

## La foi de nos pères

Par le cardinal Gibbons

### Jésus et l'unité

L'unité dont il est question signifie que les membres de la véritable Eglise doivent professer les mêmes croyances, admettre la même révélation et reconnaître l'autorité des mêmes pasteurs. L'hérésie et le schisme sont opposés à l'unité chrétienne. Par l'hérésie on rejette un ou plusieurs articles de la foi chrétienne; par le schisme on méprise l'autorité de ses chefs spirituels. Que notre Sauveur exige l'unité de foi et de gouvernement entre ses membres, cela ressort de nombreux passages de la sainte Ecriture. Dans cette admirable prière, qui précéda immédiatement sa passion, il dit: "Je prie encore pour ceux qui par leur parole croiront en moi, afin que tous ensemble ils ne soient qu'un; comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, de même qu'ils ne soient qu'un en nous; pour que le monde croie que vous m'avez envoyé (1)." Ici, Jésus demandait que ses disciples fussent unis dans une même foi commune, comme Lui et son Père sont unis dans une même essence; mais nous n'en saurions douter, la prière de Jésus est toujours entendue.

### Saint Paul et l'unité

Saint Paul range dans la même classe que le meurtre et l'idolâtrie le schisme et l'hérésie, et il déclare que les fauteurs de sectes ne posséderont jamais le royaume de Dieu (2). Dans son épître aux Ephésiens, il insiste sur l'unité de la foi dans le magnifique langage qui suit: "Travaillez avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. Vous avez un seul corps et un même esprit, comme vous avez été appelés à une même espérance. Il n'y a qu'un seul maître, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu père de tous, qui est au-dessus de tous," dit-il, vous adorez un seul Dieu et non plusieurs; que vous reconnaissez le même médiateur divin de la Rédemption et non plusieurs; que vous êtes sanctifiés par le même Esprit divin et non par plusieurs esprits; de même que vous attendez le même ciel, ainsi vous devez tous professer la même foi.

### L'unité de gouvernement

L'unité de gouvernement n'est pas moins essentielle à l'Eglise de Jésus-Christ que l'unité de doctrine. Notre divin Sauveur ne parle jamais de **ses** églises, mais seulement de **son** église. Il ne dit pas: "Je bâtirai mes églises sur cette pierre," mais: "Je bâtirai mon église sur cette pierre (4)." De ces paroles nous devons conclure qu'il n'a jamais eu l'intention d'établir ou d'autoriser différentes sectes luttant entre elles, mais qu'il a voulu élever un seul corps homogène dont les membres devraient se rattacher à une tête visible; car de même que l'Eglise est un corps visible, de même aussi elle doit avoir une tête visible.

L'Eglise est appelée un royaume: "Il régnera à jamais sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin." Or dans tout royaume bien réglé il n'y a **qu'un roi, qu'une forme de gouvernement, qu'un corps de loi uniforme** que tous sont tenus d'observer. De même dans le royaume spirituel de Jésus-Christ il ne peut y avoir qu'un seul chef auquel tous doivent une obéissance spirituelle; qu'une seule forme de gouvernement ecclésiastique; qu'un corps uniforme de lois que tous les chrétiens sont tenus d'observer, car "tout royaume divisé contre lui-même sera détruit (5)."

### Un troupeau. — Un pasteur

Notre Sauveur appelle son Eglise une bergerie: "Il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur (6)." Où trouverons-nous une plus belle comparaison représentant mieux l'unité que celle qui nous est figurée par la bergerie? Toutes les brebis du troupeau sont réunies; si elles sont un moment séparées, elles sont impatientes de se retrouver ensemble; elles suivent les mêmes routes; elles paissent dans les mêmes pâturages; elles obéissent à un même pasteur et fuient à la voix des étrangers. Ainsi notre Maître désire que toutes les brebis de son troupeau participent aux mêmes sacrements et au même pain de vie, qu'elles suivent les mêmes règles de foi, comme guide sûr pour arriver au ciel. Il veut qu'elles écoutent la voix d'un Pasteur Suprême et qu'elles aient grand soin de fuir les faux docteurs.

### Images de l'unité

Son Eglise est comparée au corps de l'homme: dans un corps il y a plusieurs membres, tous inséparablement unis à la tête. La tête commande; le pied à l'instant se meut, la main se lève et les bras s'ouvrent. Notre Maître a ordonné que son Eglise, composée de plusieurs membres fût unie à une tête visible et suprême à laquelle chacun des membres doit obéir.

L'Eglise est comparée à un plant de vigne dont toutes les branches, quoique s'étendant au loin et tout autour, sont nécessairement unies à la souche mère et se nourrissent de sa sève. De même notre Sauveur aura tous les plants de sa vigne unis à la souche principale, et c'est d'elle qu'ils tireront leur substance.

L'Eglise enfin dans les saintes Ecritures est désignée sous le beau titre de fiancée et d'épouse du Christ, et la loi chrétienne n'admet qu'une seule femme légitime (7).

### La voix du sens commun

De fait, le sens commun tout seul, indépendamment de la révélation, suffit pour nous convaincre que Dieu ne saurait être l'auteur de différents systèmes de religions. Dieu est essentiellement un: Il est la vérité même. Comment le Dieu de la vérité peut-il affirmer, par exemple, à une communauté chrétienne qu'il y a trois personnes en Dieu et à une autre qu'il n'y en a qu'une seule! Comment peut-il dire à celui-ci, que Jésus-Christ est Dieu et à celui-là qu'il est seulement homme? Comment peut-il me dire que les tourments des méchants sont éternels et à un autre qu'ils ne le sont pas? L'une ou l'autre de ces assertions contradictoires doit être fausse. "Dieu n'est pas le Dieu de la dissension mais de la paix (8)."

De tout cela, il ressort d'une manière évidente que Jésus-Christ voulait dans son Eglise une doctrine commune dont tous les chrétiens doivent faire l'objet de leur foi, et une forme unique de gouvernement à laquelle tous sont tenus de s'attacher loyalement.

### Pas d'unité dans le protestantisme

Malgré tout le respect dû à mes frères dissidents, la vérité me force à dire que cette unité de doctrine et de gouvernement ne se trouve pas dans les sectes protestantes unies ou séparées. Que les différentes classes protestantes diffèrent entre elles non seulement dans des détails peu importants, mais jusque dans les parties essentielles de la foi, c'est évident pour tout homme qui connaît la doctrine des divers **Credo**. La multiplicité des sectes dans cette contrée, leurs mutuelles attaques sont le scandale de la chrétienté et le plus grand obstacle à la conversion des païens. Non seulement une secte diffère de l'autre, mais encore chaque caste particulière se divise en deux ou plusieurs branches indépendantes et en lutte les unes avec les autres.

Dans les Etats de la Caroline du Nord, nous avons plusieurs classes d'anabaptistes, ayant chacune son appellation propre. Il y a pareillement l'Eglise méthodiste du Nord et du Sud, la vieille et la nouvelle école presbytérienne. Et même dans la communion épiscopale, qui est, après l'Eglise catholique, le corps le plus conservateur, on distingue les ritualistes ou la haute et la petite église. Bien plus, si nous interrogeons séparément chacun des individus composant les fractions de ces classes, nous en verrons souvent qui donneront des assertions contradictoires sur divers points de doctrine.

Les protestants diffèrent entre eux non seulement par la doctrine, mais encore par la forme du gouvernement et par la discipline ecclésiastique. L'Eglise d'Angleterre reconnaît le prince régnant comme son chef spirituel, quelques sectes admettent les diacres, les prêtres et les évêques comme partie essentielle de la hiérarchie; tandis que la grande majorité rejette d'un seul coup ces divers ordres.

### Où se trouve l'unité?

Où trouverons-nous donc cette unité nécessaire de foi et de gouvernement? Je réponds avec assurance: nulle part, excepté dans l'Eglise catholique.

Les catholiques s'élèvent au nombre de deux cent trente-six millions. Ils ont tous: "un même chef, une même foi, un même baptême, un même **Credo**." Ils reçoivent les mêmes sacrements, s'inclinent devant les mêmes autels, et rendent leurs hommages spirituels à un même chef; qu'un catholique soit assez infortuné et assez opiniâtre pour nier un article de foi ou pour se séparer de la communion de ses pasteurs légitimes, il cesse d'être un membre de l'Eglise et on le rejette comme une branche desséchée. L'Eglise retrancherait plutôt son bras droit que de permettre à un membre gangrené de corrompre ses principaux organes. C'est ainsi qu'elle excommunia Henri VIII, parce qu'il persistait à violer les lois sacrées du mariage, bien qu'elle prévît que le schisme de ce voluptueux monarque entraînerait toute une nation dans sa ruine spirituelle. Elle a anathématisé plus récemment le docteur Dollinger, quoique le prestige de son nom menaçât d'engendrer un schisme en Allemagne. Elle dit à ses enfants: "Vous pouvez embrasser le parti politique qu'il vous plaira, je n'en ai nul souci." Mais aussitôt qu'ils empiètent sur les matières de foi, elle leur crie: "Vous viendrez jusqu'ici et vous n'irez pas plus loin et là vous briserez vos flots mugissants" de discorde. Le temple de la foi est l'asile de la paix, de la concorde et de l'unité.

### Partout le même

Qu'il est beau et consolant de songer que partout où un catholique porte ses pas dans ce vaste univers, partout où il entre dans une de ces églises, à Pékin ou à Melbourne, à Londres ou à Dublin, à Paris ou à Rome, à New-York ou à San-Francisco, il est sûr d'entendre prêcher une même doctrine, qui est la sienne, d'assister au même sacrifice et de participer aux mêmes sacrements.

### Toujours le même

Ce n'est pas tout. Son **Credo** est identique à celui des âges passés. Le même évangile de paix que Jésus-Christ prêcha sur la montagne, la même doctrine que Pierre annonça à Antioche et à Rome; saint Chrysostome à Constantinople; saint Augustin à Hippone; saint Ambroise à Milan; saint Remy en France; saint Boniface en Germanie; saint Athanase à Alexandrie; la même doctrine que saint Patrice introduisit en Irlande; saint Augustin en Angleterre; saint Pélage en Ecosse; cette doctrine est toujours prêchée dans l'Eglise catholique à travers le monde, tous les jours de l'année. "Jésus-Christ est le même aujourd'hui, il le sera demain et toujours (9)."

(1) S. Jean, XVII, 20, 21.
(2) Galates, V, 20, 21.
(3) Ephésiens, VI, 3, 6.
(4) S. Matth., XVI, 18.
(5) S. Matth., XXI, 25.
(6) S. Jean, X, 16.
(7) Apoc., XXI, 9.
(8) Corint., XIV, 33.
(9) Hébreux, XIII, 8.

## "LES FIANCAILLES ET LE MARIAGE"

Par le R. P. J. Duvic, O.M.I.

La première édition de l'opuscule sur les fiançailles et le mariage, par le R. P. Duvic, O. M. I., parut en 1908. C'était un commentaire pratique de l'important décret "Ne temere", commentaire rédigé d'abord pour l'utilité des élèves, puis présenté au public sur la demande de plusieurs prêtres qui avaient pensé que ces notes seraient lues avec profit par plusieurs de leurs confrères.

Cette première édition fut favorablement accueillie dans les milieux ecclésiastiques principalement, car elle offrait un manuel pratique aux prêtres trop absorbés par le ministère pour avoir le loisir de s'appliquer à une étude approfondie du décret.

Au mois d'août dernier arrivaient au Canada les premiers exemplaires de l'édition officielle du "Codex juris canonici". Le Père Duvic, malgré l'état très précaire de sa santé, s'imposa la tâche de reviser complètement son premier travail et de le conformer au nouveau Code. Dieu lui conserva assez de forces physiques pour mener l'entreprise à bonne fin.

Le Père Duvic n'offre évidemment pas à ses lecteurs un traité complet, moral et canonique, sur les fiançailles et le mariage; mais plutôt un exposé, concis et pratique, de tout ce qui se rapporte à la célébration canonique des fiançailles et du mariage. La matière reste circonscrite par l'ancien décret "Ne temere". L'auteur a cependant ajouté un chapitre sur les changements apportés par le Code aux empêchements de mariage et un autre sur les mariages mixtes. Il a aussi cru préférable d'omettre le procédé par questions et réponses.

Cette brochure est un vade-mecum pour tous les prêtres du ministère; un index analytique leur permettra de trouver sur-le-champ un détail quelconque. Elle sera utile également aux élèves des grands séminaires, dont les manuels de théologie morale et de droit canonique ne sont pas encore refondus d'après le "Codex juris canonici".

Le lecteur trouvera dans la table des matières ci-jointe un aperçu de l'ouvrage.

Chap. 1.—Des fiançailles (Conditions de validité, témoins des fiançailles et du mariage, effets du contrat des fiançailles).

Chap. 2.—Proclamation des bans.

Chap. 3.—De l'Ordinaire et du Curé.

Chap. 4.—De la délégation (Conditions de sa validité, pouvoir de sous-déléguer, comment elle cesse).

Chap. 5.—Validité du mariage, ses conditions.

Chap. 6.—Licéité du mariage (Conditions requises, du domicile, du quasi-domicile et de l'habitation d'un mois).

Chap. 7.—Cas exceptionnels.

Chap. 8.—Formalités à remplir après la célébration (Inscription dans le registre des mariages et dans le registre des baptêmes, notification dans les cas exceptionnels, comment faire cette notification).

Chap. 9.—Sanction pénale.

Chap. 10.—Les sujets de ces lois.

Chap. 11.—Modifications apportées aux empêchements.

Chap. 12.—Pouvoir de dispenser des empêchements.

Chap. 13.—Des mariages mixtes. (Avant le mariage, sa célébration, après sa célébration).

Appendice 1.—Renseignements à demander.

App. 2.—Autres arrangements à prendre.

App...—Pièces à produire avant la célébration.

Prix, franc de port: l'unité, 40 sous; six exemplaires, $2.25; la douzaine, $4.00.

S'adresser au R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., Scolasticat Saint-Joseph, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

## LA FRANCE IMMORTELLE

Par Mgr Lopez Pelaez

Mgr Lopez Pelaez, archevêque de Tarragone et sénateur, n'a pas attendu que le sort des armes se fût prononcé pour affirmer ses sentiments de très vive sympathie à l'égard de la France. C'est un ami sincère d'hier et de toujours.

A son retour du front français, Mgr Lopez Pelaez a bien voulu écrire pour l'**Echo de Paris**, les impressions suivantes:

Tout mon être est ébloui de clarté: l'approche du sublime est dangereuse et après cette visite au front, mon âme est lasse, comme le sont les yeux après avoir trop longtemps contemplé le soleil.

Cette visite aux soldats de France, je l'avais souhaitée d'autant plus ardemment qu'elle allait me permettre de voir de près ce que je n'avais fait que deviner, et très imparfaitement, à force d'amour et d'admiration.

La réalité a dépassé toutes mes prévisions: j'ai trouvé une population fervente et recueillie, mais aussi pleine de courage, et une armée indomptablement forte. La France, dispensatrice des libertés humaines, champion du droit, protectrice des humbles, la France immortelle m'est apparue dans toute sa grandeur.

Ah! si certains de mes compatriotes pouvaient venir ici, comme ils agiraient, comme ils parleraient différemment! Tout d'abord, comment peut-on douter des sentiments religieux du peuple français? Ce peuple je l'ai vu agenouillé au pied des autels, priant pour ses morts et demandant à Dieu la victoire. J'emporterai de ce spectacle un souvenir inoubliable.

Mon voyage sur le front, où j'ai été l'objet des attentions les plus courtoises, fut pour moi une véritable initiation aux oeuvres de douleur et de gloire. Les souffrances des populations, si cruellement éprouvées par la barbarie allemande, m'ont profondément affecté: Les Impériaux ont violé, au cours de cette guerre, toutes les lois divines et humaines. Les destructions accomplies sans aucun but militaire, les bombardements consécutifs imposés à cet admirable joyau qu'est la cathédrale de Reims, méritent un châtiment exemplaire.

Après Reims la désolée, nous fûmes à Verdun, et là j'allais avoir l'honneur de vivre pendant quelques heures parmi les soldats français.

Je me souviendrai toujours du cimetière de Bevaux, où j'ai béni une grande croix portant ces mots: **Pro Patria.** C'était par un temps gris, la nature s'était drapée de voiles de deuil, et pourtant, malgré la tristesse du lieu et de l'heure, au-dessus de ces tombes et parmi le grand silence de la mort, qu'interrompit parfois la voix grave du canon, au-dessus de ces champs dévastés flottait comme une immense espérance. Bien des braves, priant autour de moi, ont dû éprouver ce même sentiment tandis que je bénissais la grande croix du cimetière de Bevaux.

Mais si, à certaines heures graves, le soldat français sait se recueillir, il est aussi plein de gaîté, lorsqu'on fait appel à son bonne humeur; c'est là, peut-être, le trait typique de son caractère. J'ai vu de farouches guerriers installés devant un guignol de campagne et riant à gorge déployée, comme de grands enfants. Voilà un excellent indice de santé morale et de force. J'ai remporté du front l'impression très nette qu'avec de pareils soldats la France est assurée de la victoire, cette victoire que je désire de toutes les forces de mon âme.

Avant mon départ, une grande joie devait m'être réservée: je fus invité à célébrer la messe à Rembercourt-aux-Pots, devant les troupes assemblées.

Pendant la durée des offices, des choeurs composés de soldats volontaires se firent entendre.

Qu'elle était belle cette humble église où montaient superbement vers les voûtes des voix claires et fortes... Au moment de bénir ces braves, je fermai les yeux. Un instant, moi, prélat espagnol, je me crus transporté aux époques où Français et Espagnols luttaient côte à côte, partageant leurs souffrances et leur gloire... Hélas! j'avais rêvé.

Antolin Lopez Pelaez,
Archevêque de Tarragone.



## L'ACTION FRANCAISE

48 pages.—Grande enquête.—La livraison de décembre

La livraison de décembre de l'**Action française** nous apporte, avec un remarquable article de M. l'abbé Emile Chartier, secrétaire général de l'Université Laval, à Montréal, sur **Notre Petite Histoire,** des chroniques de MM. Léon Lorrain, Pierre Homier, etc., l'annonce d'une enquête considérable qui se déroulera pendant toute l'année prochaine dans les pages de la revue.

M. l'abbé Groulx expose les grandes lignes de cette enquête sur **Nos forces nationales,** à laquelle participeront quelques-uns des hommes les plus remarquables du pays et qui débutera, en janvier, par un article de Mgr L.-A. Paquet sur **Notre Foi.**

L'**Action française** paraîtra désormais sur quarante-huit pages au lieu de trente-deux, sans augmentation du prix d'abonnement qui reste fixé à une piastre. Le numéro de décembre contient déjà quarante pages de texte, dont huit consacrées à une table des matières très détaillée.

L'**Action française** fait appel à ses amis pour lui assurer de nouveaux abonnements, et opérer le plus rapidement possible les renouvellements d'abonnement.

Adresser les abonnements et faire les remises au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la **Sauvegarde,** à Montréal.

## LA BEATIFICATION DE LOUIS XVI

**La Voix de Notre-Dame de Chartres** rappelle, au moment où s'instruisent à Rome plusieurs causes de béatification de martyrs de la Révolution, que la question de la béatification de Louis XVI a été plusieurs fois posée, elle fait remarquer que:

Presque dès le lendemain de son exécution, on l'appela le roi-martyr, et dans le Consistoire qui suivit de près le fatal événement, le Pape Pie VI fit de la noble victime un éloge que l'on put regarder comme la préface de la canonisation future. Pendant tout le cours du XIXe siècle, la question de la glorification de Louis XVI fut reprise de temps en temps; elle provoqua même, vers 1872, une supplique au Pape où on la présentait comme un moyen de mettre fin à la malédiction qui pèse sur la France.

Par bien des côtés de sa vie, Louis XVI paraît, en effet, avoir mérité l'honneur d'être au rang des bienheureux, mais il ne faut pas oublier que l'Eglise, dans l'instruction de sa cause, ne manquerait pas d'examiner de très près si plus de fermeté dans l'exercice de son autorité n'aurait pas évité bien des malheurs à son royaume. Une réponse affirmative de la Congrégation à cet égard suffirait à rendre très douteux le succès de la cause de Louis XVI, malgré ses vertus privées: telle paraît bien être la difficulté qui a depuis longtemps arrêté l'introduction du procès du malheureux Roi.

## SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire annuel de M. l'abbé D. Pilon, fondateur de paroisse de Saint-Jean-Baptiste, aura lieu mercredi le 16 courant, à 10 heures de l'avant-midi

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

### CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

#### Fêtes d'obligation

Tous les dimanches de l'année.

La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.

L'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.

L'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai.

La Toussaint, 1er novembre.

L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre.

Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

* * *

#### Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

* * *

#### Jeûnes d'obligation

1o Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février; — les 22, 24 et 25 mai; — les 18, 20 et 21 septembre; — les 18, 20 et 21 décembre. — 2o Le Carême tout entier, excepté les dimanches. — 3o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. Il n'est plus défendu, au même repas, de prendre de la viande et du poisson. — On peut aussi échanger la collation du soir avec le dîner. — Le jeûne et l'abstinence le Samedi-Saint cessent après le midi de ce jour.

* * *

#### Temps ou la célébration solennelle des mariages n'est pas permise

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

* * *

#### Saisons

Le printemps commence le 21 mars, à 5 h. 26 m. du matin.

L'été commence le 22 juin, à 0 h. 50 m. du matin.

L'automne commence le 23 septembre, à 3 h. 46 m. du soir.

L'hiver commence le 22 décembre, à 10 h. 41 m. du matin.

## PHASES DE LA LUNE

### Janvier

Dernier quartier, le 5, à 6 h. 50 du matin.

Nouvelle lune, le 12, à 5 h. 36 m. du soir.

Premier quartier, le 19, à 9 h. 38 m. du matin.

Pleine lune, le 26, à 10 h. 14 m. du soir.

## NOS SAINTS PATRONS

### Janvier

13. Dim.—Oct. de l'Epiphanie. S. Hermyle.
14. Lundi—S. Hilaire, év. et doct.
15. Mardi—S. Paul, 1er ermite.
16. Merc.—S. Marcel I, pape et martyr.
17. Jeudi—S. Antoine, abbé.
18. Vend.—Chaire de S. Pierre, à Rome.
19. Sam.—Ste Famille, J. M. J.

## L'ACCIDENT DE DORVAL

Montréal, 5. — Un terrible accident de chemin de fer est arrivé près de Dorval, hier soir, vers 7 heures, causant la mort de sept soldats et en blessant une vingtaine d'autres.

Les victimes, la plupart de retour du front, se rendaient à Vancouver sur un train contenant 250 soldats chargés d'aller chercher des Coolies Chinois pour les transporter en France. Leur train était suivi du train local de Pointe-Fortune.

Les informations obtenues d'un témoin oculaire sont que, en arrivant en gare de Dorval, le local qui allait à une allure de quarante à quarante-cinq milles à l'heure, rejoignit le train spécial et avec une force inouie et télescopa le train des soldats.

Le dernier wagon se trouvait vide, la locomotive le souleva et alla s'arrêter sur le deuxième wagon de queue, le broyant et réduisant aussi le troisième wagon en aiguillettes.

Le choc fut terrible. Malgré les ordres les soldats sortaient des wagons et d'autres, les blessés, poussaient des cris déchirants. Cependant les officiers en charge du convoi des militaires rétablirent promptement l'ordre. On organisa des secours et rapidement les blessé furent retirés de leur terrible position.

Après que les blessés furent réunis dans le local de la gare les officiers procédèrent à un appel de leurs hommes, ils ont pu constater qu'un homme manque à l'appel. Les morts sont les suivants, Kelly, Hunter, Arthur, Mackie, Clarke et Lalonde, tous de Vancouver. Quant aux blessés ils ont été transportés à l'hôpital Royal Victoria, par ordre des autorités militaires.

Les autorités du C. P. R. sont à faire sur le champ un enquête pour déterminer les causes de l'accident qui est dû, semble-t-il, au fait que le mécanicien du train local a omis de se conformer à un signal. On nous rapporte que le mécanicien de la locomotive du local de Pointe-Fortune, ainsi que son chauffeur, sont blessés, mais il nous a été impossible de vérifier le fait. Les dégâts matériels sont considérables. Pas moins de cinq wagons, une locomotive et son tender sont hors de service.

## LE NOUVEAU PARLEMENT

Ottawa, 7. — D'après les statistiques officielles, il y a actuellement 229 députés élus, sur un total de 235.

Il y a 135 unionistes et 95 libéraux.

Dans le nouveau Parlement, il y aura 155 protestants, 73 catholiques et un juif.



Jeanne d'Arc sur son bûcher à Rouen

Si on classe les nouveaux députés par profession, il y aura 72 avocats, 32 fermiers, 18 médecins, 14 marchands, 15 sans profession (borugeois), 13 manufacturiers, 7 marchands de bois, 2 planteurs d'arbres fruitiers, 6 officiers, 4 courtiers, 3 éditeurs, 4 journalistes, 4 notaires, un marchand de gros, un homme d'affaires, un imprimeur, un commissaire pour l'eau, un contrôleur municipal, un fabricant de fromage, un marchand de fromage, un trafiquant d'huile, un vétérinaire, un dentiste, un instituteur, deux directeurs de collège, un conducteur sur chemins de fer, trois avocats, deux financiers, deux courtiers en assurance, trois agents, deux hommes de métier, un entrepreneur, un chef d'expédition, un inspecteur des terres, un plombier, un agent d'immeubles et un propriétaire de ranch.

## LES CONSCRITS REPONDENT BIEN A L'APPEL

### 600 conscrits à Moose Jaw

Moose-Jaw, Sask., 3. — Les conscrits répondent à l'appel, et tout se fait dans l'ordre. Les tribunaux d'exemption avaient avisés six cents hommes de se rapporter. On dit que deux seulement n'ont pas répondu à l'appel. Leur tribunal a ordonné leur arrestation.

### A Calgary

Calgary, Alta., 3. — Le premier appel en Alberta fournira plus de conscrits qu'on ne lui en demande. La réponse à l'appel confirme cette opinion.

* * *

### A Winnipeg

Winnipeg, 3. — Tout marche bien à Winnipeg. A midi un bon nombre d'appelés s'étaient rapportés et on s'attend à ce qu'à cinq heures tous auront répondu à l'appel.

* * *

### A Regina

Regina, Sask., 3. — Beaucoup conscrits se rapportent aujourd'hui auprès du Lieut. Col. Madson, C. O. au First Depot Battalion. Une liste de ceux qui ont refusé ou négligé de subir un examen médical est envoyée aux représentants militaires des tribunaux d'exemption. Tous ceux qui ont atteint la vingtième année après le 1er novembre ne tombent pas sous le coup de la loi, jusqu'à ce qu'une nouvelle disposition de l'Acte du Service Militaire, à leur sujet, soit adoptée à Ottawa.

* * *

### A Saint-Jean, N.-B.

Saint-Jean, N.-B., 3. — Vingt-cinq hommes ont répondu à l'appel aujourd'hui, et vingt-cinq autres étaient rendus aux baraques le soir. Tout se fait sans incident.

* * *

### Les conscrits à Montréal

Montréal, 4. — Les jeunes gens de la catégorie A qui n'ont pu obtenir leur exemption et qui ont été avisés par malle de se rapporter pour le service, ont tous pris le chemin de la caserne et hier soir, on disait que personne ne manquait à l'appel.

On sait qu'en vertu de la loi militaire, les conscrits qui n'auraient pas hier satisfait aux exigences de la proclamation ne sont pas considérés pendant les 21 jours à suivre comme insoumis et déserteurs, mais comme absents sans permission. Après cette période seulement, les conscrits manquant à l'appel seront affichés au tableau des déserteurs.

Hier soir, les commandants des deux régiments étaient satisfaits du résultat.

## LES ECOLES SEPAREES D'OTTAWA

### Les Canadiens français vont de nouveau s'adresser au Conseil Privé.

Ottawa, 4. — Le conseil privé aura encore une fois à trancher l'une des nombreuses difficultés légales que soulève la persécution antifrançaise de la province d'Ontario. On se rappelle qu'à sa dernière session, la législature de cette province adoptait une loi autorisant le conseil des ministres à retirer tous ses pouvoirs à la commission des écoles séparées d'Ottawa dans certaines conditions pour les confier temporairement à une commission scolaire de sa création.

Pour donner plus de poids à sa législation, dont la légalité était sérieusement contestée, le gouvernement de l'Ontario la soumit à la division d'appel de la Cour suprême de l'Ontario, qui déclara qu'elle était parfaitement constitutionnelle.

La commission des écoles séparées de la ville d'Ottawa n'accepte pas cette décision, naturellement, et elle a décidé de porter toute l'affaire en appel devant le conseil privé. On ne sait encore quand la cause sera entendue, mais les procédures seront conduites avec toute la diligence possible. La commission est d'autant plus confiante qu'une loi analogue à celle qui forme le fond du litige actuellement, a déjà été déclarée inconstitutionnelle par le conseil privé.

## FONDATION D'UN COLLEGE A GRAVELBOURG

(Le Patriote)

Les Canadiens français de Gravelbourg viennent d'écrire une des belles pages de l'histoire de leur province.

Il y a quelques jours, dans un bazar monstre, nos concitoyens donnaient aux Soeurs de Jésus-Marie qui sont à construire leur magnifique couvent, la somme de $6,500 comptant, toutes dépenses payées.

Aujourd'hui à une assemblée de paroisse, présidée par M. le curé Maillard et à laquelle assistaient M. l'abbé Gravel, et M. l'abbé Rioux, nos généreux paroissiens donnaient à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Régina le soubassement de l'église, estimé à environ $12,000 pour y construire le Collège de Gravelbourg.

Sa Grandeur Mgr Mathieu rêvait depuis longtemps l'établissement d'un collège français, afin d'assurer une élite aux nôtres de la province, qui puisse les guider dans la lutte de notre race contre ceux qui veulent l'angliciser.

Gravelbourg semblait bien être le centre français assez considérable pour justifier l'établissement d'une institution semblable. La générosité des nôtres envers cette belle oeuvre d'éducation justifie amplement le choix et la confiance de Mgr l'Archevêque de Régina.

Dès le printemps prochain, les travaux du collège doivent commencer, et il est à espérer qu'à l'avenir les Canadiens français de la Saskatchewan n'auront pas à envoyer leurs enfants en dehors de la province pour y recevoir une instruction classique.

Ce Collège, destiné à donner à nos enfants une éducation commerciale et classique, formera aussi des pertes pour les diocèse.

L'organisation des nôtres en cette province sera donc aussi complète que possible au point de vue de l'éducation.

Nos compatriotes de la Saskatchewan qui désirent donner à leurs enfants une éducation qui leur permettra d'entrer dans le commerce, dans les professions libérales ou dans le sacerdoce pourront donc à l'avenir le faire chez eux sans aller ailleurs.

C'est un fait connu que les provinces Maritimes, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta possèdent déjà des collèges canadiens-français. Cette lacune vient d'être comblée par Sa Grandeur Mgr Mathieu pour la Saskatchewan.

L'ouverture de cette institution sera donc un sujet de joie par tout le Canada français et Sa Grandeur qui a tant mérité de sa patrie en vertu de ses services à la tête de l'Université Laval ajouté à son mérite par l'oeuvre patriotique qu'elle vient de lancer en Saskatchewan.

Sa Grandeur Mgr Mathieu, soucieux des intérêts religieux de toutes les nationalités qui habitent l'archidiocèse, a décidé en même temps l'érection d'un collège catholique anglais à Régina.

## DISETTE AUJOURD'HUI ET APRES LA GUERRE

Parlant en présence de la National Academy of Science à l'université de Pennsylvanie, M. E. F. Smith, du ministère d'Agriculture des Etats-Unis, a déclaré qu'après la guerre actuelle il y aurait une disette de blé qui durera plusieurs années. Tous les canons tirés en Europe, a-t-il dit, ont brûlé une quantité déterminée du nitrogène relativeemnt rare, nécessaire comme engrais

## L'ARMEE FRANCAISE

### Le gouvernement appelle sous les drapeaux les hommes de 50 ans

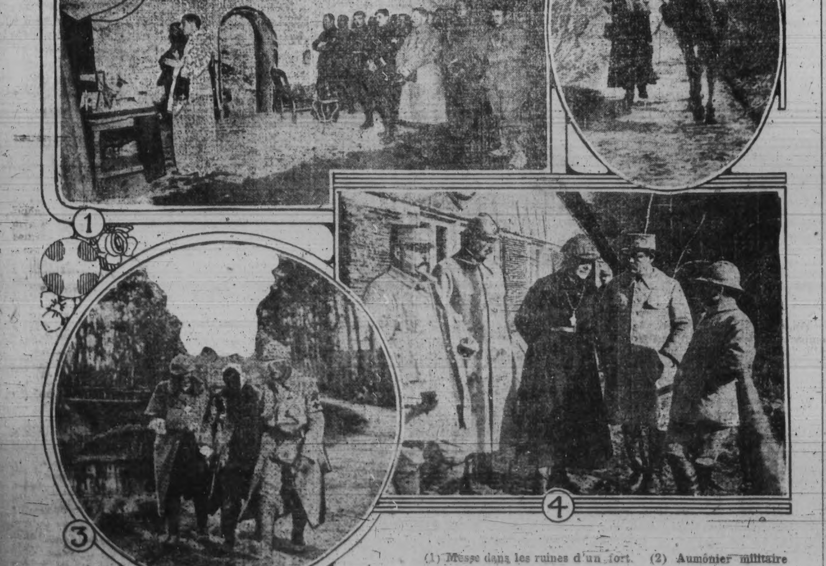
Paris, 11. — L'envoi de troupes en Italie a obligé le gouvernement d'appeler sous les drapeaux les hommes de 50 ans.

Une autre mesure est également prise à cause de cela. Le ministre des munitions a décidé que les ouvriers qui appartiennent à la classe 1914 et plus jeunes soient mis à la disposition du commandant en chef. Cette mesure vient en force le 15 janvier.

## LES INCENDIES AU CANADA EN 1917

Ottawa, 5. — La commission de conservation annonce que 14,092 incendies ont causé, l'an dernier, au Canada, des pertes d'une valeur de $23,251,604 et 189 pertes de vie. Le désastre de Halifax n'est pas inclus dans cette statistique.






(1) Messe dans les ruines d'un fort. (2) Aumônier militaire allant célébrer la messe. (3) Reconduisant un blessé. (4) Evêque français au front.

# Autour de la Ferme

## TERRE PLUTOT QU'ATELIER

Angers, 4 juillet 1914.

J'avais l'honneur, il y a quinze jours, de veiller en compagnie de Monsieur René Bazin. Me tirant à l'écart, le célèbre académicien me parla du Canada avec amour, de nos paysans avec admiration et de la douce France avec espoir et il ajouta:

—"Votre père cultive-t-il la terre?

—"Oui, répliquai-je, et il est très heureux.

—"Suivez son exemple, mon cher ami, n'abandonnez jamais la terre et la tradition paternelles..."

A l'encontre de ce sentiment d'un homme illustre, que vaut celui d'un bon nombre de nos compatriotes qui ont quitté la terre sans regret, et la dénigrent sans pudeur?

Je n'ai jamais oublié l'impression de douleur intime et d'indignation patriotique ressentie en chemin de fer, un jour, en face d'un groupe de jeunes filles de ma région revenant des Etats-Unis pour leurs vacances, et pérorant sur la tristesse de la campagne, sur la misère de ses habitants.

—"Pauvres **habitants,** disait l'une avec une pitié arrogante, ils travaillent sous le soleil, sous la pluie ou sous la neige sans "**slack**"!

—"C'est une vie bien **dull,** il n'y a pas de **fun** à toujours rester comme ça à la maison ou aux champs sans aller aux théâtres et aux **shows**..."

—"C'est bien vrai, laissa échapper une troisième, avec une petite moue encore peu stable; ce qu'il y a de plus **tof**, c'est de vivre ignorés et ignorants comme ces pauvres campagnards... Ils n'ont rien vu des **sky-scrapers,** des grosses **facteries** et des grands **stores** avec des **élévateurs**..."

Ce langage émaillé d'anglicismes, illustré de gestes excentriques et élevé au ton des conversations d'atelier m'exaspérait au suprême degré. J'ai cependant retenu la réponse qui me brûlait les lèvres pour éviter d'exalter encore les voix et de troubler la paix du voyage.

En moi-même, je tirais les premiers arguments de ces visages émaciés portant des traces d'une usure et d'une flétrissure précoce, de cet air de débilité générale, indice d'une vie sédentaire et renfermée, et de ce langage pitoyable qui est déjà un acheminement vers l'anglais.

La campagne, au contraire, forme des êtres vigoureux, animés au souffle pur de la brise et sous les rayons vivifiants du soleil. Au moins, on n'emprunte pas à son voisin de quoi respirer! La campagne est le grand réservoir de nos énergies nationales les plus puissantes; elle sert à la régénération des populations urbaines qui dépériraient sans cet apport constant d'un sang nouveau.

Le cultivateur est toujours moins ignorant qu'il en a l'air. C'est le contraire souvent pour l'ouvrier des villes qui affecte des connaissances qu'il n'a pas, ou qu'il n'a qu'imparfaitement, et qui croit que le monde n'a rien d'intéressant en dehors de l'usine et en dehors des étonnements produits par l'industrie moderne.

L'homme des champs sait modeler son jugement sur celui du Créateur, tant il entrevoit les manifestations dans la nature; et il a la sagesse de conformer ses actions à celles d'une Providence qui ne lui échappe jamais. Ces observations, jointes aux conseils et aux lumières de l'enseignement traditionnel, font attribuer aux paysans une philosophie naturelle, un "gros bon sens" qui manque à bien des ouvriers de la ville.

De plus le cultivateur a des aperçus parfois vraiment scientifiques sur les plantes: botanique! sur les animaux: zoologie; sur la terre; agrologie; sur le temps: météorologie; sur les machines: mécanique, etc.; etc.

Ce n'est pas à la campagne que l'on constate cette division extrême du travail qui condamne certains esprits à la stérilité. Un ouvrier, qui aura passé sa journée à faire des talons de bottines ou des têtes d'épingles, n'aura pas, à la fin, des connaissances techniques très étendues. Le cultivateur, au contraire, voit ses occupations varier avec les saisons, les mois et les jours même. Il a besoin de beaucoup de discernement pour choisir entre divers travaux nécessaires et pour combiner son effort avec celui de la nature. Ce n'est pas le travail mercenaire et monotone, sous l'oeil impulsif d'un contre-maître rigide, c'est plutôt l'épanouissement d'une puissance libre sous le regard d'un Grand Maître bienveillant, secourable et tout-puissant.

L'agriculture est peut-être plus difficile à exalter sur le terrain économique parce qu'elle est restée trop routinière. Que l'agriculteur mette autant de soin que l'industriel à connaître les méthodes et à acquérir les données modernes et progressives, et il verra bientôt son exploitation devenir prospère au plus haut point. Dans l'édification d'une fortune, le cultivateur ne procède pas par à-coups ou saccades: il va lentement mais sûrement, comme la nature qui l'a habitué à la patience, et les ruines sont rares sur la terre. L'aisance actuelle, la sécurité du lendemain, la liberté d'action et l'indépendance, voilà des bienfaits inestimables qui sont l'apanage exclusif de l'homme des champs et qui compensent bien certaines infériorités économiques plus apparentes que réelles.

L'agriculture deviendra une industrie aussi prospère que celles des villes lorsquelle aura fait à son tour l'application de ce facteur économique si puissant: l'association. Les coopératives ont sauvé la situation agricole en plusieurs pays d'Europe, et elles doivent rendre la nôtre de plus en plus prospère. Associons-nous, c'est le moyen d'arriver à la suppression des frais et des intermédiaires dans les achats et les ventes. "L'union fait la force." Sachons nous unir sur ce terrain agricole pour la défense de nos droits, de notre industrie rurale. Autrement, c'est l'émiettement des forces et le triomphe néfaste de l'individualisme et de l'industrialisme.

La campagne est encore la plus sûre garantie de la survivance de la langue et des traditions ancestrales. Je me rends compte de cette puissance de conservation en visitant certaines parties de la France paysanne, de la Vendée, de la Bretagne, de l'Anjou, etc., où, malgré les révolutions, les changements de régimes et les persécutions violentes, les traditions religieuses et héroïques d'autrefois, c'est-à-dire celles de chez-nous, subsistent encore avec un charme incomparable. Je les ai connus et je les ai aimés, ces paysans de France dont les nôtres sont l'image. Je l'entends encore cette réflexion de l'un d'eux à qui l'on proposait d'aller dépenser ses rentes en ville: "Je ne serai jamais heureux loin du berceau et du tombeau de ma famille, et privé de la vue de ce sol où tout me parle de mes aïeux." Je ne connais rien de comparable aux longues soirées d'une causerie intime au milieu d'une famille bien unie. L'agriculture a été conservatrice de ces coutumes traditionnelles, qui ne peuvent vivre que sur la terre natale, en face des horizons familiers, et qui s'étiolent et meurent à la ville.

Je m'en voudrais de déprécier le travail des ouvriers des villes, parce qu'il concourt à notre prospérité nationale et parce qu'il requiert souvent un dévouement inlassable; mais rien n'empêche que dans la hiérarchie des métiers, l'agriculture réclame la première place.

Aussi ancienne que le monde, auquel elle fournit la subsistance, l'agriculture brille aussi par son universalité. Son charme a fait l'occupation des poètes de tous les âges. "Les gens les plus indifférents, les plus étrangers aux choses agricoles, les citadins les moins avertis ne peuvent se défendre de regarder avec attention d'abord, avec émotion ensuite, ce geste superbe de l'homme traçant le sillon d'où va sortir le pain, c'est-à-dire le sang et la vie", comme je lisais récemment dans la **Vie Agricole et Rurale.**

Je n'ai jamais oublié cette parole d'un illustre ministre canadien profondément dévoué à la cause agricole: "Les jours heureux et indépendants que je compte dans ma vie sont les jours de ces trente années où je cultivais mon sol! (1)"

—"Extrait des "Premières Semailles", par Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q."

(1) Honorable J.-E. Caron.

## LE POUSSIN DANS L'OEUF

### Son développement

Le phénomène de la formation du poussin dans l'oeuf est très intéressant; les savants les uns après les autres se sont plu à l'observer dans ses moindres phases. Déjà Buffon, il y a plus de cent ans, les décrivait très minutieusement; et, depuis lors, on a encore précisé une foule de détails. A l'aide du microscope, on se rend facilement compte de ce qui se passe dans l'oeuf, pour ainsi dire d'heure en heure.

Au moment de la mise en incubation, on constate sur le jaune une tache blanche, c'est le germe fécondé ou non. Qu'il soit préparé à vivre ou non, l'apparence de celui-ci est la même.

Après cinq ou six heures d'incubation, le coeur et la tête commencent à se dessiner; avant la fin du deuxième jour se montrent des rudiments d'yeux. On comprend par là combien vite un oeuf peut se gâter dans un nid, où se succèdent de près plusieurs pondeuses, si surtout on lui laisse ensuite poursuivre ce travail de développement à la faveur d'une température plutôt tiède.

Avant que ne se terminent les premières vingt-quatre heures, s'aperçoivent aussi l'épine dorsale, des simulacres de vertèbres et le canal intestinal. Tout cela est encore bien ténu, mais se voit quand même. Déjà la tête, en se gonflant, se recourbe.

Le troisième jour, le coeur, tout petit point rouge, entre si tôt en fonction, on dirait un oeil qui s'ouvre et se ferme; il aspire et refoule. C'est donc dès lors la vie et elle y sera aussi longtemps qu'il marchera. Le foie se reconnaît également, ce même jour.

Le quatrième, sont visibles le bec, les ailes et les pattes; les vaisseaux sanguins se multiplient, le cerveau apparaît et tout le corps se revêt peu à peu de chair. Les yeux s'étant agrandis, on en distingue désormais la prunelle et le cristallin.

Le cinquième jour, le progrès de chacun des organes déjà remarqués s'accentue au point de troubler considérablement le blanc de l'oeuf; surtout c'est le coeur qui s'est perfectionné.

Au sixième jour, celui-ci se perd presque dans son enveloppe de plus en plus opaque. Les poumons apparaissent sous forme de bourgeons de chaque côté de l'estomac et les poils commencent à poindre.

Au septième jour, le bec est susceptible de s'ouvrir, la carcasse osseuse et les intestins se forment, les ailes et les pattes remuent, les vaisseaux sanguins se croisent en tous sens. Si alors on mire l'oeuf, on y constate une simple petite tache noire et des courants rougeâtres l'enlaçant. En réalité, le poussin replié sur lui-même est plus gros qu'il ne paraît; il a alors les dimensions d'une fève ordinaire et sa couleur est d'une belle teinte de chair rose.

Le huitième jour, deviennent apparents le fiel, les côtes, la séparation des doigts et les ongles, ainsi que les reins.

A partir du dixième jour, le poussin prend un développement rapide; le blanc de l'oeuf diminue à vue d'oeil et le jaune se brouille non moins vite.

Au onzième jour, tous les organes sont complétés; il ne s'agit plus que de les voir renforcir.

Au treizième jour, commence à surgir la crête.

Au quatorzième, le poussin est entièrement recouvert de poils et autour de lui il n'y a presque plus de blanc; le jaune a pris une couleur rougeâtre. Au mirage, il ne semble plus exister sous la coquille qu'une masse noire, surtout si le petit est destiné à porter plus tard des livrées plutôt foncées. Dans le cas d'un futur plumage blanc ou pâle, il y a des endroits transparents qui feront parfois croire à une mort prématurée.

Au dix-huitième jour, se voit encore un peu de jaune dans l'oeuf, mais plus de blanc; celui-ci est entièrement absorbé pour la formation du poulet, tandis que l'autre achève de l'être.

Au dix-neuvième, vingtième ou vingt-unième jour, le poussin becquète, réussit à s'ouvrir une fenêtre et, par là se remplissant les poumons de bon air, il les dilate tout entière et, à force de se renfler, finit par fendre transversalement la coquille à la hauteur de ses épaules. C'en est fait, il est né.

—"Coopérateur Agricole."

## LE MARCHE DES POMMES DE TERRE

### Le bureau du Commissaire des Vivres fait une revue de la situation

Les quatre provinces occidentales prévoient un surplus de 2,830,000 minots de pommes de terre, soit environ 14 pour 100 de plus que leur consommation aux taux ordinaires. Le surplus se trouve principalement dans le Manitoba et l'Alberta. Actuellement, les prix aux consommateurs sont de 80 sous du minot dans l'Alberta à $1.25 dans les trois autres provinces.

La consommation augmentée causée par le fait que beaucoup de ménagères vont substituer les pommes de terre au pain fait croire que le surplus d'approvisionnement sera entièrement consommé.

Si les cultivateurs détiennent des pommes de terre à l'heure actuelle, il est tout probable que le prix du printemps ne seront pas aussi rémunérateurs que ceux qu'ils peuvent obtenir en ce moment, si on tient compte des pertes et de l'entreposage.

Dans les cinq provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, il existe un surplus de 4,000,000 de minots, soit environ huit pour-cent en plus de la consommation ordinaire. Ce surplus existe surtout dans les trois Provinces maritimes. Il est évident que la consommation augmentera, parce que les pommes de terre sont substituées au pain, et qu'elle absorbera le surplus de 4,000,000 de minots dans les cinq provinces si ces légumes sont vendus et livrés à des prix raisonnables dans les villes des provinces d'Ontario et Québec où ils se consommeront. Dans des endroits où un surplus local existe les prix locaux devraient être d'autant moindres que la distance est moins grande aux villes et aux autres centres où l'approvisionnement est insuffisant.

Si les cultivateurs de ces provinces n'envoient pas leurs pommes de terre au marché à l'heure actuelle il est plus que probable que les prix du printemps de 1918 ne compenseront pas les pertes qu'ils éprouvent en ne les vendant pas si ils veulent tenir compte de l'entreposage et des pertes.

En vue de la situation alimentaire internationale il est peu probable que les Etats-Unis attendent des consignations de pommes de terre du Canada étant donné que le surplus de ces légumes est aux Etats-Unis de 100,000,000 de minots, approximativement.

Dans le cas où les cultivateurs feraient des cachettes ou tenteraient de retenir les approvisionnements le commissaire des vivres du Canada peut établir un prix maximum pour permettre aux producteurs et aux distributeurs de disposer des pommes de terre à un prix raisonnable.

## BLE POUR LES ALLIES

### On en a un besoin absolu, surtout en France

M. T.-K. Doherty, commissaire du Canada de la International Institute, calcule que la production du blé du monde entier pour l'année 1917 est d'environ 93,000,000 de boisseaux de moins que l'année dernière et environ 414,000,000 de boisseaux ou 10 pour 100 de moins qu'avant la guerre.

Les pays neutres ou alliés de l'Europe et de la Méditéranée qui dépendent largement sur les pays étrangers pour leur approvisionnement de blé sont, le Danemark, la France, la Grèce, l'Italie, la Hollande, la Norvège, le Portugal, Malte, l'Espagne, la Suède et la Belgique. Ces pays ont produit 570,087,000 boisseaux en 1917, comparé à 706,073,000 boisseaux de blé en 1916, et une moyenne de 782,701,000 boisseaux pour les cinq années précédant la guerre, une diminution de 135,186,000 boisseaux, ou 19.2 pour cent pour 1916, et une diminution de 211,904,000 ou 27 pour 100 de la moyenne d'avant la guerre. Le plus grand besoin existe en France où, en 1917, la récolte a été de 172,609,000 boisseaux de moins que la moyenne de la production de 317,639,000 boisseaux pour les cinq années précédant la guerre.

## LES VIVRES EN FRANCE

### Chiffres démontrant que l'on compte sur ce continent

La production des vivres en France cette année a été bien au-dessous de la moyenne de l'avant-guerre. La plus sérieuse diminution a eu lieu dans la production du blé, alors que la récolte de 1917 a été d'environ 53,3 pour 100 ou 176,000,000 de boisseaux à comparer avec la production de 1913. La récolte des pommes de terre est d'environ 33.1 pour 100 de court, soit 183,000,000 de minots. La récolte de la betterave à sucre a été de court de 67.9 pour 100, ou 148,000,000 de minots. Le nombre d'animaux de la ferme a diminué de 16.5 pour 100, soit 2,435,000 têtes. Le nombre de moutons a été réduit de 36.6 pour 100 ou 5,550,000 têtes. Il y a eu une diminution de 40.2 pour 100, soit 2,835,000 sur le nombre de porcs. Le système de cartes pour le pain, a été adopté en France dans les grandes villes, et la limite de la quantité de farine de blé que l'on peut légalement employer pour fabriquer le blé, est de 80 pour 100.

# COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, le 8 janvier

### BLE

| | |
|---|---|
| No 1 Nord déchargé | $2.21 |
| No 2 Nord déchargé | 2.18 |
| No 3 Nord déchargé | 2.15 |
| No 4 Nord déchargé | 2.08 |
| No 5 Nord déchargé | 1.96 |
| No 6 Nord déchargé | 1.87 |
| Fourrage, déchargé | 1.70 |
| No 1 Nord "Tough" | 2.15 |
| No 2 Nord "Tough" | 2.12 |
| No 3 Nord "Tough" | 2.07 |
| No 4 Nord "Tough" | 2.02 |
| No 5 Nord "Tough" | 1.90 |
| No 6 Nord "Tough" | 1.82 |
| Fourrage, "Tough" | 1.65 |
| No 1 Nord rejeté | 2.11 |
| No 2 Nord rejeté | 2.08 |
| No 3 Nord rejeté | 2.03 |
| No 4 Nord rejeté | 1.94 |
| No 1 Nord "Smutty" | 2.12 |
| No 2 Nord "Smutty" | 2.09 |
| No 3 Nord "Smutty" | 2.05 |

### AVOINE

| | |
|---|---|
| 2 C. W., déchargé | $ 86⅛ |
| 3 C. W., déchargé | .80⅛ |
| Extra 1 four., déchargé | 80⅛ |
| No 1 fourrage, déchargé | .77⅛ |
| No 2 fourage, déchargé | .77⅛ |

### ORGE

| | |
|---|---|
| No 3 "Spot" | $1.38 |
| No 4 "Spot" | 1.33 |
| Rejeté "Spot" | 1.15 |
| Fourage "Spot" | 1.15 |

### LIN

| | |
|---|---|
| 1 N. W. C., déchargé | $3.17¾ |
| 1 C. W., déchargé | 3.13 |
| 3 C. W., déchargé | 2.96 |
| Rejeté | 2.96 |

### SEIGLE

| | |
|---|---|
| 2 C. W. | $1.70 |

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

### BETAIL

| | |
|---|---|
| **"Steers."—** | |
| Bon choix | $9.00 à $10.50 |
| Ordinaire | $7.50 à $8.25 |
| **Taures.—** | |
| Choix | $8.00 à $8.75 |
| Bon | $7.00 à $7.75 |
| Ordinaire | $6.00 à $7.00 |
| **Vaches.—** | |
| Choix | $8.00 à $8.75 |
| Bon | $7.00 à $7.50 |
| "Canners" | $3.75 à $5.50 |
| Ordinaire | $6.00 à $7.00 |
| **"Bulls".—** | |
| Bon | $6.00 à $7.50 |
| Ordinaire | $5.50 à $6.50 |
| **"Oxen".—** | |
| Bon | $7.50 à $8.50 |
| Ordinaire | $6.00 à $7.00 |
| "Canners" | $4.75 à $5.75 |
| **Veaux.—** | |
| Choix | $8.00 à $9.00 |
| Bon | $6.50 à $7.50 |
| "Stockers". Choix | $6.50 à $7.50 |
| **"Feeders".—** | |
| De choix | $6.50 à $7.25 |
| Bon | $5.25 à $6.50 |
| **"Stockers".—** | |
| Taureaux et taures de choix | $6.25 à $7.25 |
| Ordinaire | $5.00 à $6.00 |
| **Cochons.—** | |
| De choix | $17.75 |
| Lourds | $13.00 à $14.00 |
| Légers | $14.00 à $15.25 |
| Truies | $12.00 à $13.50 |
| **Moutons.—** | |
| Agneaux | $14.50 à $15.00 |
| De choix | $11.50 à 12.50 |

### PRODUITS

Prix du gros

| | |
|---|---|
| **Oeufs—** | |
| Frais pondus | .45 |
| **Beurre—** | |
| Crémerie | .44 |
| De ferme | .35 |
| **Saindoux—** | |
| Tierçons | .26 |
| Seau, 20 livres | $5.50 |
| Baril, 50 livres | $13.30 |
| **Viandes—** | |
| Boeuf | .14½ |
| Veau | .15½ |
| Mouton | .22½ |
| Porc | .25½ |
| Bacon, Flanc | .34½ |
| **Gruau—** | |
| Sac de 80 livres | $4.30 |
| **Alimentation—** | |
| Avoine. La tonne | $45 |
| Son. La tonne | $34 |
| Gru. L tonne | $38 |
| **Sucre—** | |
| Granulé. Extra | $9.75 |

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

| | |
|---|---|
| **Légumes—** | |
| Patates du Manitoba | .80 à .85 |
| **Poisson—** | |
| Truite du lac Supérieur | .16 |
| Saumon gelé | .16 |
| Brochet | .13 |
| Poisson blanc du lac Winnipeg | .13 |
| **Foin—** | |
| "Timothy" No 1 | $21 |
| "Timothy" No 2 | $19 |
| "Red Top" No 1 | $18 |
| "Red Top" No 2 | $17 |
| **Farine—** | |
| **Lake of the Woods** | |
| Five Roses, sac de 98 liv. | $5.50 |
| Lakewood | $5.37½ |
| Harvest Queen | $5.25 |
| Medora | $5.05 |
| XXXX | $3.60 |
| **Western Canada** | |
| Purity | $5.50 |
| Medallion | $5.37½ |
| Three Stars | $5.25 |
| Mailand | $4.95 |
| **Ogilvie** | |
| Royal Household | $5.50 |
| Glenora | $5.25 |
| Centennial | $5.30 |
| Manitoba | $5.10 |
| Whole Wheat | $5.50 |

# En Province

## LAURIER

Notre messe de minuit a été comme toujours une des plus belles. Les communions furent nombreuses. Une jolie crèche où reposait le Divin Enfant Jésus nous invita à venir un moment nous reposer près de lui. Il fait si bon de s'arrêter un moment sur le parcours que nous suivons tous en ce monde, pour élever nos coeurs vers Celui qui ne demande pas mieux que de nous accorder ses faveurs. Ces fêtes religieuses ont toujours leur cachet de dignité. Qui ne le ressent pas?

• • •

Mlle Luce Trottier, du couvent des Soeurs Jésus-Marie, de Winnipeg, est en vacances chez son père M. A.-A. Trottier.

• • •

Mlles Berthé, Emilienne, Germaine et Gabrielle Trottier sont revenues de leur promenade à Canora, où elles ont passé les vacances de Noël chez leur soeur Mme E.-P. Guey.

• • •

Nous apprenons avec bonheur que Mme Vahambeek est en bonne voie de guérison.

• • •

On nous parle d'un patinoir à Laurier. Ce serait chic et surtout si avantageux pour les jolis minois des demoiselles qui voient leurs joues pâlir. Trop recluses, Mesdemoiselles. Un peu plus de vie! En avant, gentils garçons, faites-nous un joli patinoir.

• • •

Les demoiselles demandent un parti de paniers. Notre présidente des Dames de Sainte-Anne ne demande pas mieux que de faire plaisir à ses fillettes. Alors, à quand cette fête? Nous voyons déjà les messieurs porter la main à leur bourse. Patientez, ce ne sera pas long. En attendant, bonsoir.

## OAK LAKE

M. et Mme Ludger Fontaine, de Howell, Sask., sont venus faire leur voyage de noces chez leur beau-frère, M. Antonio Ducharme, où ils ont passé les fêtes de la Noël et du jour de l'an.

• • •

M. le curé Derome a complété sa visite de paroisse à Rutledge et Elkhorn, la semaine dernière. Nonobstant les vicissitudes de la guerre, la bonne humeur franche règne au sein de ces famille, nous rapporte M. le Curé.

• • •

La messe de minuit et du jour de l'an ont été un succès, sous l'habile direction de notre dévoué maître-chantre, M. Amédée Vachon.

• • •

Mlle Antoinette Vachon, du Couvent de Saint-Norbert, remplit les fonctions d'organiste pendant sa vacance de Noël, dans sa famille.

• • •

Le succès des nôtres va toujours grandissant, résultat de leur travail intelligent et de leur activité inlassable. Ainsi M. Amédée Vachon vient de doter sa belle propriété d'un joli moulin à vent avec sa belle remise pour machineries, et M. Eucher de Galley, de Routledge, embellit sa vaste propriété d'une belle écurie, grainerie, etc., etc. On respire de suite un air de prospérité, d'ordre, en mettant le pied dans les familles. Honneur au succès toujours grandissant des gens d'initiative et de travail! A Oak Lake, on réussit, comme ailleurs, quand on y met de l'intelligence et de la bonne volonté.

• • •

Nous regrettons d'apprendre que M. John Carey est alité depuis une semaine, atteint des fièvres typhoïdes. Espérons qu'il se remettra bientôt de cette langoureuse maladie.

• • •

C'est avec peine que nous avons vu partir Mlle C. Gendron, institutrice pendant plus de deux ans à notre école et organiste dévouée à notre église. Les meilleurs voeux de bonheur accompagnent cette distinguée éducatrice et musicienne.

• • •

Depuis le jour de l'an, nous jouissons d'une température printanière. C'est malheureux que nous ne soyions pas à la fin de mars; notre espoir serait plus complet.

E. A.

## SAINTE-AGATHE

Mme Félix Lemoine, âgée de 66 ans, est décédée vendredi dernier. Les funérailles eurent lieu lundi.

Les Rév. Soeurs Marie-Théodore et Anne-Elizabeth, anciennes religieuses du couvent de cette paroisse, sont venues bien aimablement offrir leurs sympathies à la famille.

Les étrangers, favorisés par la douce température, se rendirent nombreux: M. Jos. Leblanc, de Merrick-Anderson Co., Pearce et Whitcomb, de la International Harvester Co., MM. Gavens et Bourbonnais, de la Cie Jobin Marrin, P. Parenteau, Saint-Jean-Baptiste; O. Préfontaine, A. Préfontaine, W. Valleboncoeur, J. Désaulniers, J.-E. Fontaine, de Saint-Pierre; M. et Mme Ed. Comeault, Letellier; M. N. Fontaine et M. et Mme H. Fontaine, Sainte-Elizabeth; M. et Mme V. Fontaine, Somerset; Mmes T. Thibeault, T. Paquin et A. Toupin, de Saint-Boniface; M. et Mme Octave Leclaire et Conrad Gauthier, de Saint-Adolphe. Aussi beaucoup de personnes d'Aubigny et de Niverville.

• • •

La famille Lemoine remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part à leur chagrin, et des bouquets spirituels qui ont si bien témoigné la sympathie de ceux qui les offraient.

## SAINT-JOSEPH

La paroisse de Saint-Joseph est en deuil; elle pleure un de ses plus fervents citoyens en la personne de M. Joseph Fontaine, qui a quitté doucement cette vallée de larmes pour aller recevoir la récompense réservée aux justes.

M. Joseph Fontaine naquit à Drummondville, P. Q., le 20 décembre 1876; il était le troisième enfant de M. Adjutor Fontaine. Il était encore bien jeune lorsque son père décida de venir s'établir sur les terres fertiles du Manitoba; il choisit son établissement dans la paroisse de Saint-Joseph.

Vers l'année 1903, M. Joseph Fontaine unissait sa destinée à Mlle Marie Vaillancourt, et s'établissait à quelques arpents de son père. Dieu bénit leur mariage et leur donna dix enfants, dont neuf survivent.

Le bonheur semblait avoir pris racine sous ce toit béni de Dieu, lorsque, il y a à peine deux ans, Dieu voulut éprouver son fidèle serviteur. Après bien des souffrances, M. Joseph Fontaine dut quitter sa famille et se rendre à l'hôpital de Saint-Boniface pour subir une opération d'appendicite. Ceux qui le virent alors sur son lit de souffrances se rappellent sa parfaite conformité à la volonté divine; malgré ses douleurs, il avait toujours un sourire pour ses visiteurs et conservait habituellement sa bonne humeur.

Après quelques semaines, Dieu permit que son fidèle serviteur fût assez bien pour retourner dans sa famille, où il fut reçu au milieu des cris de joie de ses chers petits enfants.

Il espérait que sa santé s'améliorerait peu à peu et qu'il pourrait bientôt reprendre son travail ordinaire. Mais ce n'était qu'une courte halte que Dieu accordait à son bon serviteur, car il devait bientôt prendre sa croix et gravir le calvaire à la suite de son Rédempteur.

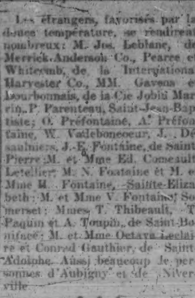
En effet, les symptômes de tuberculose ne tardèrent pas à se faire sentir, et le cher malade accepta de bon coeur cette nouvelle croix, espérant toutefois qu'elle serait allégée, sinon totalement enlevée.

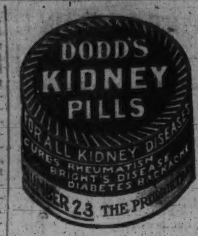
Jusqu'au mois de septembre dernier, son mal, quoique s'aggravant, ne l'empêchait pas de sortir, bien qu'il fût trop faible pour travailler. Mais bientôt il fut obligé de garder le lit; il en prit son priété d'une belle écurie, grainerie, etc., etc. On respire de suite un air de prospérité, d'ordre, en parti et offrit de nouveau ses souffrances à Dieu. Quelques semaines avant sa mort, il eût quelques faiblesses et l'on pensa que c'était la fin; mais Dieu lui réservait encore d'autres souffrances, bien que le terme de son exil ici-bas ne fut pas éloigné.

Le 28 décembre, dans l'avant-midi, le cher malade se sentit plus mal et on alla chercher M. le Curé, qui lui donna la sainte communion. Ayant dit quelques prières pour le malade, et ne voyant pas de danger imminent, M. le Curé se retira en se proposant de revenir bientôt.

Vers trois heures de l'après-midi, les assistants s'aperçurent que son état s'aggravait, et on fit demander M. le Curé.

Quelques instants après, comme il avait les yeux fixés sur une image de la petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, les assistants le virent remuer les livres en faisant un signe approbatif, puis faisant signe que non, il sourit et son agonie commença. Elle fut douce et de courte durée; à 3 h. 20, ayant encore les yeux fixés sur l'image de la petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui était au pied de son lit, son âme se détacha tranquillement de ses liens terrestres et s'envola vers la vraie patrie, où l'attendaient depuis longtemps sa mère et sa soeur aînée.








On commença de suite des prières pour le repos de son âme, et, tout le temps que son corps fut exposé, une nombreuse assistance se fit un devoir de venir prier près du cher regretté. Les assistants virent plusieurs fois, non sans émotion, l'épouse et les enfants s'approcher du corps, prendre le crucifix que le cher défunt avait souvent baisé avant d'expirer, et le porter avec amour à leurs lèvres.

Les funérailles eurent lieu le 31 décembre, à 10 heures. Le deuil était porté par le père du cher défunt, et M. Eugène Parent menait le corps. Venaient ensuite les porteurs: MM. Hylas Fontaine, Victor Fontaine, Pierre Delorme, Pierre Lavallée, Norbert Bellavance, Ovide Delorme. Puis la famille du cher regretté et une nombreuse suite de paroissiens.

Le convoi se dirigea lentement vers l'Eglise, où le service fut chanté par M. l'abbé Arcade Martin, curé de la paroisse. On fit une quête dans le but de faire dire des messes pour le repos de l'âme du cher absent, et la jolie somme qui fut ramassée prouva la grande estime que les paroissiens ont pour leur ami qu'ils ne reverront plus ici-bas.

Après la messe eut lieu l'absoute, et le corps fut conduit au cimetière. On découvrit le cercueil pour voir une dernière fois la figure du cher regretté, puis, après une dernière bénédiction de l'Eglise, le corps fut descendu dans la fosse où il doit reposer jusqu'au jour glorieux de la résurrection de la chair.

Tous les parents du cher défunt se retirèrent avec tristesse, sentant profondément dans leur coeur le grand vide fait par le départ de celui qu'ils aimaient tant.

Tous les paroissiens sont unanimes à dire que leur cher ami qui vient de mourir était un fervent chrétien, un coeur noble et généreux envers les pauvres, pénétré d'un grand respect pour le prêtre en qui il voyait la personne sacrée de Jésus-Christ, et se faisait un devoir strict d'élever ses enfants dans les principes les plus profondément religieux.

A tous les parents du cher défunt, à son épouse éplorée et à ses chers enfants, les paroissiens offrent leurs plus affectueuses et cordiales sympathies.

En attendant le jour où il nous sera donné de le revoir dans la béatitude éternelle, pleurons-le, mais levons les yeux au ciel et espérons. Et lorsque le souvenir du cher regretté se fera sentir plus vivement dans nos coeurs, mettons-nous à genoux et disons ces consolantes paroles du Psalmiste, en les modifiant quelque peu: "Levavi oculos meos in coelum, unde veniet auxilium mihi", — "J'ai levé mes yeux vers le ciel, d'où il me viendra de l'aide."

## SAINT-CLAUDE

Le silence de notre chroniqueur se prolonge, et l'absence de ses articles, que nous aimons tant à lire, pourrait laisser supposer que notre paroisse, avec les rigueurs de l'hiver, s'est endormi léthargiquement. Il n'en est rien. Saint-Claude est toujours bien en vie. Les faits le prouvent.

• • •

Pour avoir, par erreur, paraît-il, charroyé 17 menus tas de foin, un de nos concitoyens se voyait appeler en cour, samedi dernier. Plusieurs témoins étaient présents, et à l'heure tardive, ils devaient se retirer sans connaître la fin de cette histoire, qui fût la cause, pour un de ces derniers, d'un pelletage de règle, — forcé plus que volontaire, — pour se frayer un chemin à travers les bancs de neige. C'est là un résultat connu. Toutefois, l'offrande de la valeur de ce foin qui devra sans nul doute être payée, ira au Fonds Patriotique. Quant aux frais...

• • •

Des acteurs ont reçu des rôles et préparent activement une séance récréative qui devra se jouer aux environs du mardi gras. Nos encouragements à la jeunesse de Saint-Claude.

• • •

Le 31 décembre, plusieurs de nos jeunes gens atteints par la conscription paraissaient devant le tribunal qui, pour notre comté, siège à Portage la Prairie. Rares sont ceux qui ont pu convaincre le juge en lui prouvant que l'exemption leur était nécessaire. Cependant, l'activité de plusieurs avocats était grande. Allons, jeunes gens, du courage. C'est Borden! C'est la conscription!! Rien de plus.

• • •

Cette semaine, une "Ford" se balladait dans les rues du village. C'est la première, cette année, qui ait fait son apparition. Quoique les bancs de neige soient déjà nombreux, la distance entre Saint-Claude et Mézières parait encore franchissable pour ce genre de locomotion. Du moins pour un "Ford" et aussi pour Robert Joberty.

Le solitaire.

• • •

Mlle Hélène Magne, institutrice qui va suivre des cours à l'Ecole Normale jusqu'en juin, serait remplacée par Mlle Lavergne.

• • •

Ces derniers temps les vieux garçons se sont fait chapitrer sur la question du mariage, par notre Révérend Père Curé. Un résultat s'est produit: M. Edouard Tissot, un commerçant local, s'est marié avec Mme Veuve Naggs. Nous lui souhaitons bonne chance et une nombreuse postérité. Puisse les autres garçons imiter son exemple. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

• • •

MM. Eugène et Arthur Saint-Pierre sont en visite parmi nous. A quand le plaisir de les voir se fixer définitivement parmi nous.

• • •

Le Cercle Saint-Claude est actuellement transformé en société dramatico-comique et prépare une soirée au profit de notre église. Un de ses membres est atteint par la conscription, M. Joseph Arbez, actuellement secrétaire.

Saint-Claude.

## POULE D'EAU

Mmes Télesphore et Henri Bernardin, ainsi que Mme W. Bass, sont de retour d'Elie, où elles passèrent les fêtes.

• • •

Le thermomètre annonça la veille des fêtes par un froid de 44 en-dessous de zéro.

• • •

Les élections dans ce comté de Nelson auront lieu le 28 courant, dit-on. Notre poll va faire son devoir!

• • •

"J'sais tout" a oublié de mentionner plusieurs choses dans sa dernière correspondance, telles que: M. A. Dufresne, qui s'en retourna à Elie avec 500 ou 700 livres de venaison, victime de son permis, pour ne pas en dire davantage.

• • •

Le petit livre intitulé "How to live in war time" est répandu maintenant jusque dans les camps des pêcheurs. Si les auteurs et leurs acolytes pratiquaient ce qu'ils enseignent, ce serait certes une bien grande économie pour le pays!

• • •

Une jolie soirée a eu lieu chez M. J.-B. Bernardin, le premier janvier. On y remarqua: Mme Jos. Milette, Mme H. Tremblay, Mme J. Bernardin, Mlle L. Northrup, Mlle L. Bass, Mlle A. Grant; MM. Anatole Daoust, Télesphore et Henri eBrnardin, Paul Dufault, Arthur Bernardin, Noël Dufault, W. Bernardin, H. Tremblay, François et Adrien Carrière, W. Bass, F. Finch, F. Bass, Magloire Bernardin, Fabien Carrière, Louis Bernardin, Jos. Millette, David Carrière, Ismaël Gauthier, etc.

De jolis morceaux de violon furent exécutés par Mme Jos. Millette, Paul Dufault et autres. M. Daoust divertit l'assemblée avec sa mandoline. On se sépara à une heure avancée, — après un excellent goûter, — en chantant "O Canada".

Ancien de la C. B. A.

## SUFFREN

Vendredi, 28 décembre, avaient lieu à l'école Lalonde les examens publics, sous la présidence de Messieurs les Commissaires et d'un grand nombre de parents et d'amis invités pour la circonstance.

Les élèves de la septième et de la quatrième classe se sont surtout distingués en arithmétique et en épellation anglaise.

Mlle Sarah Lane a été la première dans le septième grade anglais, quoique âgée seulement de onze ans. Cette élève a épelé 300 mots très difficiles et en a donné la signification sans manquer un seul. Ce qui nous prouve une fois de plus que notre belle langue française est un aide pour connaître à fond et comprendre mieux la langue anglaise.

Continuez, jeunes élèves, à étudier votre langue maternelle, elle vous aidera à maîtriser la langue anglaise, et par là à arriver plus facilement à la tête des élèves purement de langue anglaise.

Les examens qui ont duré depuis une heure jusqu'à quatre heures, furent suivis du programme suivant, qui a été très goûté.

### Programme

Une adresse de bienvenue, par Laura Thorvaldson.
Une chanson, par les élèves.
A Christmas Carol, par S. Lane.
L'écolier et le ver à soie, par M. Gourrierec.
Canada Maple Land, par A. Lalonde.
Une poésie, par Rutur Thordarson.
The Arro wand the Song, par M. Thorvaldson.
Les deux épis, par Irène Lane.
To Santa, par Laura Thorvaldson.
The Holy City, par L. Thorvaldson et S. Lane.
The Hayloft, par Leo Lane.
Le Canada, par S. Lane.
Une poésie, par Joseph Lalonde.
Speak Gently, par M. Gourierec.
La cigale et la fourmi, par A. Lalonde.
The Children's Hour, par Irène Lane.
My Country, par Joseph Beaudoin.
Une poésie, par Alice Beaudoin.
We Thank Thee, par J. Thorvaldson.
Une chanson: Silver Thread Among the Gold. Solo par L. Thorvaldson et S. Lane.
Return to The Farm, par L. Thorvaldson.
Une poésie, par Joseph Gourrierec.
Dialogue: Going to School, par S. Lane et L. Lane.
La guenon, le singe et la noix, par M. Gourrierec.
Chanson: Les volontaires de Terrebonne, par les élèves.
Mystères Joyeux, par S. Lane.
The Lord is My Shepherd, par P. Gourrierec.
Changing Places, par Laura Thorvaldson.
La charité, par S. Lane.
Le pinson et la pie, par P. Gourrierec.
Pater, par Irène Lane.
Nouvel an, par Alice Lalonde.
Première Communion, par S. Lane.
Une poésie, par Dora Beaudoin.
Une poésie, par Louis Lalonde.
The Colors of the Flag, par M. Thorvaldson.
Somebody's Mother, par L. Thorvaldson.
Une poésie, par Frank Lane.
La Vierge à la Crèche, par S. Lane.
Chant national.
In Bethlehem, par S. Lane.
First Christmas, par Laura Thorvaldson.
Adresses.
Dieu Sauve le Roi.

Après le concert, il y a eu lecture de deux adresses, une en français, par S. Lane, et une en anglais, par Laura Thorvaldson.

M. Alfred Lalonde a répondu avec son charme habituel. M. N. Lane a aussi fait un beau discours qui a été très apprécié par l'auditoire. A la fin a eu lieu la distribution des cadeaux de Noël et présentation d'une bourse bien garnie à notre principal de l'école.

Tous se séparèrent enchantés des résultats de 57 jours de classe bien remplis, pour prendre dix jours de vacances bien mérités. Courage, élèves et maître, revenez après les Rois, plus décidés que jamais à poursuivre vos études, à notre belle petite école Lalonde.

Il ne faut pas oublier les élèves qui ont remporté les médailles d'honneur: la première, Mlle Sarah Lane; la deuxième, Mlle Laura Thorvaldson.

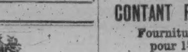
Juniperius.

### CONCERT

**Le jeudi, 19 janvier, à 8 heures du soir, dans la salle de l'Ecole Provencher, il y aura concert par Nicolas Poppeldoff, au profit des orphelins belges en Hollande et en Suisse.**

Le Ministre canadien de la Marine affirme que des précautions sont prises, à Halifax, pour rendre improbable la répétition d'un désastre comme celui du 6 décembre 1917.





LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

# AU LAC DU BONNET

Depuis si longtemps enfoui dans l'oubli, le Lac du Bonnet est aujourd'hui le sujet de conversation d'un grand nombre, car c'est un district qui offre des avantages que l'on a déjà énoncés, et dont plusieurs ont fait l'expérience.

Depuis quelques mois la colonisation a fait son oeuvre chez nous, et à l'aurore de cette nouvelle année, nous présentons nos sincères remerciements et nos voeux les plus sincères à nos aides dans cette oeuvre nationale et à nos nouveaux adjoints qui sont venus renforcir nos rangs.

Jadis nous vous avons présenté des offres en rapport avec des bourses peu remplies, et on a répondu généreusement à notre appel.

Aujourd'hui on vous offre des situations assez grasses et souriantes à certaines économies, qui, nous l'espérons, ne manqueront pas les avantages que voici:

Section 28, T. 15, R. 11, 1½ mille du village. Belle terre haute, dont 80 acres peuvent être cassés de suite, et qui est très bonne pour le foin et l'élevage. 152 acres pour $15 de l'acre, ou $2,000 comptant. Sinon $20 de l'acre par paiements faciles.

Section 33, T. 15, R. 11, 3 milles du village. — 160 acres de bonne terre pour la culture et le foin, dont 25 sont en culture. Bonne maison, écurie et puits. $2,000, dont $1,000 au comptant et le reste par termes faciles.

Section 1, T. 15, R. 10, 1½ du village. 80 acres à vendre et prêts à être cassés. On demande $15 de l'acre.

Section 1, T. 15, R. 10, 2 milles du village, sur le chemin de fer allant à Winnipeg. Bonne terre appartenant à M. X..., qui ne s'est jamais occupé de culture. Il n'a que 2 acres en jardinage. Bonne maison en logues. On demande $13 de l'acre, peu de comptant et conditions faciles pour la balance.

Section 1, T. 15, R. 10, 1 mille du village, sur la voie allant à Winnipeg. 153 acres dont 20 en culture. Bonne maison neuve construite depuis 2 ans; bonnes étables aussi. $2,200 et à conditions faciles.

Section 9, T. 16, R. 11, à 5 milles du village, sur le bord de la rivière et à l'entrée du grand Lac du Bonnet. Le chemin de fer de la ville de Winnipeg traverse cette terre, ce qui lui donnera beaucoup de facilité de transport. Pas de bâtisses, pas de cassage, tout est à faire, mais assez facile. Il y aurait encore entre 300 à 400 cordes de bois de commerce et de chauffage. On demande entre $8 et $10 de l'acre, à conditions avantageuses.

Sections 4 et 9, T. 16, R. 11, à 4 milles du village; même situation que la terre précédente. Quatre beaux quarts de section en terre boisée et en foin, très bons pour la culture et l'élevage. Tous sont quasi voisins les uns des autres et avantageux pour former un groupe entre parents. Tous sont à vendre pour $10 de l'acre seulement le tiers comptant.

Section 30, T. 15, R. 10, à 7 milles du village, mais à un endroit qui sera avant longtemps un centre. 160 acres de belle terre, dont 60 en culture et le reste en foin et bois. Il y a 10 têtes de belles bêtes à cornes, 3 bons chevaux, toutes les machineries agricoles, maison, étables et hangars en bon état. On demande $3,000.

Section 35, T. 15, R. 11. De l'autre côté de la rivière et à 4 milles du village. 139 acres, dont 3 en culture et le reste en bois. Il y a au-delà de 2,000 cordes de bois de commerce en tremble et en épinette. Il n'y a pas de bâtisse du tout. Elle est située sur le bord de la rivière. On demande $1,500.

Section 15, T. 15, R. 11. De l'autre côté de la rivière, à ½ mille du rivage et à 2 milles du village. 160 acres, 20 en culture; maison et écurie. $2,500.

**Venez au Lac du Bonnet.**

etaion shrdluetao shrdeta h



## L'HEURE DE CHOISIR

(Le **Devoir**)

Les Alliés, pour parer aux grandes offensives allemandes du printemps sur les fronts français et italiens, pour soutenir le choc ennemi et tenir jusqu'au bout, devront choisir d'ici quelques semaines entre une plus grande importation de vivres des Etats-Unis et d'Amérique et de grands renforts en hommes. La situation maritime est telle qu'ils ne peuvent raisonnablement s'attendre de recevoir à la fois des troupes et des ravitaillements.

Cela ressort de toutes les dépêches de Washington, comme des renseignements de toute la presse sérieuse d'Amérique. Certes, des journaux patriotards posent déjà les Etats-Unis en vainqueurs à brève échéance des Teutons, de leurs armées, de leurs submersibles, en sauveurs des Alliés. La vérité, toutefois, est ailleurs. Des mois se passeront avant que Washington puisse transporter au front français un quart des millions d'hommes dont parlait la presse américaine en avril dernier. "La crise des transports rendra impossible l'envoi outre-mer de plus de deux millions d'hommes d'ici vingt-quatre mois; et les Etats-Unis estimeront avoir accompli une tâche remarquable et sans précédent s'ils peuvent envoyer d'ici là de tels renforts au général Pershing. Il n'est pas besoin d'être expert militaire pour en venir à cette conclusion. Le nombre de navires lancés ou en cours de construction et les besoins en vivres des Alliés règlent quel nombre d'hommes devront prendre du service militaire aux Etats-Unis", écrivait vers la fin d'octobre un correspondant de Washington à son journal, l'un des mieux informés des Etats-Unis (1).

Vers le même temps, un périodique américain sérieux publiait ces lignes d'un ton analogue: "Les Français ont-ils un plus grand besoin du million de tonnes de matériaux bruts entassés sur nos quais depuis des mois, que nous avons besoin, que le monde a besoin d'une forte et rapide armée d'Américains en Europe?... C'est une question à tirer au net dans les domaines les plus élevés de la stratégie morale, internationale et politique... Qui la résoudra? (2)" A la même date aussi, un autre correspondant de Washington télégraphiait à son journal, à New-York: "Nous avons des soldats et des vivres pour nos alliés. Nous ne pouvons leur envoyer simultanément les uns et les autres (3)."

Depuis, le front italien a subi l'enfoncement que l'on sait, les Russes ont presque déposé les armes, la faim s'est fait sentir davantage chez les Alliés, en même temps que plus d'hommes se faisaient tuer ou disparaissaient des champs de bataille. — l'Italie d'un seul coup, sur l'Isonzo, perdait 200,000 hommes, internés aujourd'hui dans les camps de concentration allemands. La question du choix des Alliés se pose dès lors avec plus d'ampleur, plus d'actualité: "Ou les Alliés devront continuer de lutter avec leurs réserves actuelles d'hommes contre les Teutons et ne recevoir des Etats-Unis que des provisions et des vivres, avec très peu d'hommes; ou ils devront se serrer davantage la ceinture et diminuer leurs rations déjà insuffisantes, s'ils veulent des secours en hommes de la part de Washington", écrivait ces jours derniers un correspondant de la capitale américaine (4). "Si les Allemands ont les ressources comme ils paraissent les avoir, ils auront toutes les raisons d'attaquer aux premiers jours du printemps; et, où que porte l'attaque, les Français et les Anglais devront y faire face sans recevoir aucun appui considérable des troupes américaines. Si celles-ci peuvent donner quelque solide secours à leurs alliés ce ne sera pas avant l'automne 1918. ...Anglais et Français paraissent en avoir pris leur parti et consentent à tenir tête à l'attaque, — ils en sont capables tout seuls; — mais si des troupes américaines ne peuvent leur donner bientôt des renforts considérables, ils devront au moins pouvoir compter sur le maximum de ravitaillements américains", disait le même jour un périodique américain aussi sérieux(5).

L'arrivée aux Etats-Unis, d'une partie de la mission américaine envoyée en Europe il y a quelques semaines, presse la solution de la question. "Les Etats-Unis sont prêts à envoyer des hommes et à réduire le ravitaillement, si l'Entente l'exige. C'est à l'Angleterre et à la France de décider là-dessus et de leur décision peut dépendre la victoire ou la défaite. Les membres de la mission américaine revenus d'Europe ne cachent pas la gravité de la situation," écrivait il n'y a pas une semaine le correspondant du **Post** à Washington (6).

• • •

Ce qui contraint les Alliés européens à faire leur choix, et au plus tôt, c'est, d'une part, la situation militaire plus favorable des Allemands, en ces derniers temps, et, de l'autre, la crise des transports maritimes, en Angleterre et aux Etats-Unis.

"Il appert clairement que 200,000 prisonniers italiens et davantage, pris récemment, iront travailler dans les mines d'Allemagne, tandis que la question des prisonniers allemands en Russie et des Russes en Allemagne reste ouverte jusqu'à ce que nous sachions les conditions de la paix entre les deux pays. L'Allemagne ne sera donc pas en pire posture, elle peut être en bien meilleure situation. Tout ce que nous pouvons dire de précis, pour l'heure, c'est que le problème des hommes de l'Allemagne, qui avait atteint un tournant critique, vient de recevoir une solution temporaire. L'aide des classes allemandes de 1919 et 1920 assure raisonnablement le maintien des forces militaires teutonnes de 1918, à supposer qu'il y ait des opérations de caractère général, comme par le passé. L'armée austro-hongroise peut même être en position d'envoyer des renforts sur le front de France", écrivait il y a quelques heures le colonel Repington, l'expert bien connu du **Times** (7). D'autre part, la crise des transports maritimes est loin d'être résolue. Il se coule, il est vrai, moins de navires anglais qu'il y a quelques mois, et les submersibles teutons qui en ont envoyé par le fonds jusqu'à 55 en une seule semaine d'avril (8), n'en ont plus coulé en moyenne que de 22 à 14 par semaine, depuis la mi-septembre; — ils en torpillaient 13 la semaine dernière (9). Il convient toutefois de se rappeler que, s'il faut attribuer une part de cette diminution à la vigilance des contre-torpilleurs alliés, l'on doit également tenir compte du nombre beaucoup moindre des navires traversant les eaux dangereuses de l'abaissement du tonnage des Alliés.

Or, cette question du tonnage, c'est l'une des plus graves de l'heure présente. C'est elle qui contraint finalement les Alliés à opter entre les hommes et les vivres d'Amérique et les empêche d'avoir les deux à la fois. "Le manque de tonnage suffisant" retarde l'embarquement des contingents américains, écrit une revue déjà citée (10). Il y a bien un vaste programme naval américain; il y a bien aux Etats-Unis 2,800,000 tonnes sur les chantiers de construction, "une flotte immense, égale à toute la marine marchande océanique des Etats-Unis, au début de la guerre", écrit la même revue; mais elle ne pourra "servir à approvisionner l'Europe et à fournir l'armée américaine en Europe qu'à l'automne et à l'hiver 1918-1919. ...Nous aurons vraisemblablement moins de nouveaux navires marchands, le 1 janvier 1918, que nous en eussions eu si nous n'eussions jamais créé la **Emergency Fleet Corporation.** Nos chantiers eussent pu nous donner plus de navires pour le 1 janvier 1918 si cette commission n'eût jamais existé... Depuis le 3 août dernier, il y a eu dans les chantiers américains, au coeur de notre construction navale, un mélange embarrassant de pédantisme public, d'incertitude et de timidité privées", écrit encore, dans la même revue, un publiciste américain (11). Dans l'intervalle, "chaque marin, chaque soldat qui part pour outre-mer diminue de cinquante livres par jour le tonnage disponible pour le ravitaillement civil et militaire des Alliés", au témoignage d'un autre journal (12).

Il est donc manifeste que "la question à décider, du côté des Alliés, — et il faut qu'ils y viennent sous peu de jours, — c'est de savoir si leurs populations civiles pourront se rationner davantage afin de permettre aux Etats-Unis de trouver assez de navires pour transporter des centaines de mille hommes en France" (13). L'état actuel des choses ne peut plus se prolonger.

• • •

De son côté, le Canada, en moins bonne posture de toutes façons, que les Etats-Unis, ne peut donc envoyer simultanément outre-mer des hommes et des vivres. Or on lui demande les deux, — l'Angleterre, des vivres, le ministère unioniste canadien, des troupes. Ce qui est vrai des Etats-Unis, est pourtant encore plus vrai du Canada; car il n'y a pas plus de navires pour transporter les Canadiens que les Américains. Alors, si M. Borden a décidé d'envoyer outre-mer cent mille autres soldats, levés ces semaines-ci, est-ce à dire qu'il entend diminuer l'exportation des vivres? Et s'il veut continuer, pousser celle-ci, comme le souhaite et le dit M. Hanna, comment, en l'absence d'un nombre suffisant de navires, pourra-t-il transporter nos conscrits? Pense-t-on, toutefois, que le ministère Borden ait réfléchi sur ces questions? Il n'a pour se guider, que la boussole d'un loyalisme intempestif affolée par l'influence magnétique des profiteurs de guerre. Si cela ne mène pas le pays sur les récifs....

**Georges Pelletier.**

(1) David Lawrence, au **New-York Post,** 22 octobre 1917.

(2) William Hard, à la **New Republic,** 20 octobre 1917.

(3) Théodore Knappen, à la **New-York Tribune,** 17 octobre 1917.

(4) David Lawrence, au **New-York Post,** 22 décembre 1917.

(5) **The Coming German Offensive,** dans la **New Republic** du 22 décembre 1917.

(6) David Lawrence, au **New-York Post,** 22 décembre 1917.

(7) Dans la **Gazette** de Montréal, 27 décembre 1917.

(8) D'après un graphique de la **Nautical Gazette** reproduit par le **Post** du 22 novembre 1917.

(9) Dans la **Gazette** de Montréal, 27 décembre 1917.

(10) **New Republic,** 22 décembre 1917, loc. cit.

(11) William Hard, à la **New Republic,** 1er décembre 1917.

(12) Théodore Knappen, à la **New-York Tribune,** 17 octobre 1917.

(13) David Lawrence, au **New-York Post** 22 décembre 1917.





## REMERCIEMENTS

A l'occasion du malheur qui nous frappe dans la mort de notre cher orphelin, Joseph-Ed. Lavallée, permettez nous, M. le rédacteur, d'emprunter la voix de votre excellent journal pour adresser un merci de coeur aux personnes charitablement chrétiennes qui nous ont témoigné tant de sympathie.

A ces bonnes dames de Saint-Norbert, qui ont fait leur notre cher protégé disparu en lui prodiguant chaque jour tant de douces choses pour amoindrir ses souf— souffrances endurées avec résignation à la volonté de Dieu, durant toute sa maladie.

Mériter le ciel si jeune, — 15 ans, — c'est beau, c'est une faveur, mais c'est aussi un sacrifice, sacrifice offert à Dieu tous les jours dans les souffrances. Oui, un merci de coeur aux personnes qui se sont tant dérangées pour l'orphelin. Dieu, sans doute, les regarde d'un oeil paternel.

Aux bonnes Soeurs de la Charité qui sont venues de Winnipeg lui apporter la consolation, à sa bonne Mère Provencher, comme il l'appelait souvent, qui s'est fait un devoir d'assister aux funérailles de son cher enfant orphelin, au Rév. Frère Joseph, S.M., principal de l'école Provencher, à Saint-Boniface, qui, laissant là ses occupations journalières pour visiter le jeune postulant de sa congrégation et en assistant à ses funérailles.

Merci aux amis de Somerset et de Saint-Léon d'être aussi venu visiter ce cher malade et en lui offrant à son décès, des bouquets spirituels. Merci et reconnaissance à ce bon et dévoué pasteur des âmes, M. le Curé de Saint-Norbert, qui a si bien préparé cette belle âme d'enfant à paraître devant le juge suprême. Merci à ces braves jeunes gens qui se sont prêtés comme porteurs pour reconduire à sa dernière demeure ce jeune corps de quinze ans.

A tous un cordial merci.

M. et Mme J.-A.-M. Cyr.

## CE QUI MENACE NOS FORETS

Quelqu'importante que soit cette consommation, elle n'est rien à comparer à celle des producteurs de papier et cela nous ramène à l'idée qui nous a inspiré cet article: montrer les ravages effayants exercés dans les forêts par le fabricant de pulpe dont le principal client est le propriétaire de journal. Le fabricant de papier de bois est insatiable. Il prend toutes les essences, dit la revue américaine (et nous avons vu que le chef du service forestier parle de même): peuplier, tremble, bouleau, érable et même pitchepin. Une seule fabrique des Etats-Unis a fait abattre huit cent mille arbres en dix heures. Il y a une quarantaine d'années, pour exécuter le même travail, il aurait fallu plus d'un mois.

Le 25 mars 1904, un journal de New-York, qui tire à huit cent mille exemplaires, publiait un numéro de quatre-vingts pages (qu'était-ce auprès de la presse du Congrès Eucharistique?). Pour fabriquer le papier employé pour ce tirage exceptionnel, il avait fallu neuf mille sept cent soixante-dix-neuf arbres de soixante pieds de haut et de dix pouces de diamètre, à hauteur d'homme. Ces arbres, plantée en quinconce, dit la revue, auraient couvert une superficie de cent quarante-sept hectares.

Une forêt passe donc chaque jour dans la fabrication des journaux, à tirage respectable aux Etats-Unis. Quoi d'étonnant à ce que le service forestier des Etats-Unis annoce que d'ici une vingtaine d'années, il ne restera plus un seul arbre qui puisse être utilisé à la fabrication du papier? (heureusement que nos forêts auront passé à ce moment à l'Oncle Sam — heureusement pour lui!) pendant l'année 1907, l'administration forestière des Etats-Unis a planté tout juste trois cents hectares de nouvelles forês. Dans vingt-cinq ans, poursuit la **Review of Reviews,** les arbres plantés cette année ne fourniront pas assez de papier pour deux éditions du dimanche d'un journal de New-York.

**Louis Dupire.**

—Le **Devoir.**

## PROBLEME DE MAIN-D'OEUVRE

A propos de l'exemption des fils de cultivateur inscrits dans la première classe des conscrits, le **Sun** de Toronto exprime cet avis-ci: "Il n'est pas bien clair que les agriculteurs en retireront grand profit, sauf qu'ils pourront garder leur main-d'oeuvre experte. Si l'on tient compte du fait qu'il y a rareté de main-d'oeuvre dans les villes et que les fabriques de munitions continueront de marcher, la conscription aura certes ce résultat que les villes auront encore plus d'attraits pour la main-d'oeuvre rurale, à cause des salaires plus élevés. Si les tribunaux militaires peuvent retenir sur les fermes les jeunes gens célibataires âgés de moins de trente-cinq ans, ils n'auront apparemment pas le même résultat pour ce qui regarde les hommes mariés et ceux de plus de trente-cinq ans." Tout est là. A moins d'une vigilance constante, la main-d'oeuvre enlevée des villes par la conscription se remplacera par de la main-d'oeuvre rurale ne tombant pas sous le coup de la loi. Ainsi, de façon graduelle, quelques précautions que prenne l'autorité compétente, nos campagnes continueront de se vider dans les villes. Et la loi de conscription n'y sera pas étrangère, ainsi que le note cet organe agricole.—Le **Devoir.**



## LA GRANDE ECOLE DE LA VIE

### ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

47, rue Masson, S.-Boniface
B. P. 20. Tél. Main 4928

Les institutrices qui désirent enseigner et qui n'ont pas de position en vue, sont priées de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif de l'Association; celui-ci les référera aux différentes commissions scolaires qui lui ont fait connaitre leur besoin d'une nouvelle institutrice pour le second terme de l'année scolaire.

Il faut agir promptement, car les classes sont ouvertes depuis le 7 janvier, presque partout.

Le Comité de Statistique prie instamment ceux auxquels il s'est adressé pour obtenir certains renseignements, de vouloir bien le faire parvenir, au plus tôt, au bureau de l'Exécutif.

E.-P. Gagnon,
Sec. de l'Exécutif.

### AU CLUB "LE CANADA"

Les gagnants de la partie de cartes de vendredi ont été comme suit: 1er prix des dames: Mlle O. Cinq-Mars, statuette offerte par la maison H. Birks et Fils; consolation, Mme L. Jolly. 1er des messieurs, M. L.-H. Ruel, cendrier offert par la maison Mitchell et Cie. Consolation, M. R. Roy.

La prochaine partie aura lieu demain, vendredi soir, à l'heure ordinaire: 8 h. 30.

* * *

La gérance du club offrait un dîner pantagruélique à ses habitués, dimanche midi, fête des Rois. C'est le camarade R. Zanettin qui trouva la fève dans sa part de gâteau. Couronné roi dans les règles, il choisit Mlle S. Ogier comme reine, et procéda à l'installation de ses principaux officiers, depuis le grand Chambellan et le Chef d'Etat Major jusqu'au Garde-clefs et Grand Palefrenier. L'après-midi se passa en divertissements et en jeux de toutes sortes.

* * *

La prochaine causerie sera donnée par le conférencier de langue française au Collège d'Agriculture, M. le Professeur Villeneuve. Sujet: "Un moyen de gagner la guerre". Date: dimanche soir, 24 janvier. Un joli programme musical accompagnera cette intéressante causerie.

* * *

Enrégistrés au Club "Le Canada":

St-François-Xavier: A.-H. Perras, J.-R. Fife, A. Lamothe, A.-A. Perras.

Sainte-Agathe: F.-P. Pollard, C. Nolette, S. Atarie, M. et Mme P. Gauthier, L. Bourassa, F. Lemoine.

Sainte-Anne des Chênes: Alph. Richard, Ed. Smith, A. Hébert, Mastaï Duguay, S.-A. Paradis, E. Desautels, J.-A.-W. Lane.

Sainte-Rose du Lac: T. Couturier, O. Couturier.

Laurier: A. Saguet, W. Landreville.

Aubigny: O. Robert, C. Perrault, G. Bouchard, L.-Lévesque, R. Perrault, P. Hébert.

Saint-Pierre-Jolys: A. Vermette, Albert Préfontaine, M.L.A., F.-X. Joubert.

Fannystelle: A. Arnal, F. Ménard, E. Desilets, O. Boisvert.

Sainte-Elizabeth: D. Simard, O. Gratton.

Letellier: Louis Saurette, C. Perron, P. Saurette, C. Barnabé, N. Breton.

Saint-Norbert: L.-S. Gendreau, Jos. Champagne, D. Lord, J.-E. Grandmont.

La Broquerie: L. Paradis, B. Vielfaurem, Ph. Savard, J.-O. Beaupré.

Saint-Jean: N. Dery, A. Boiteau, P. St-Vincent, L. Fillion, F. Grégoire.

Winnipeg et Saint-Boniface: G. R.-V. Lush, A.-D. Lavergne, A.-N. Murdoch, H.-D. Eastwood, L.-H. Fournier, A. McCaughan, R.-H. Eaton, A. Chabot, A.-W. Ives, A. Rousset, A.-R. Gray, N. Mussier, H. Thurlow, A. Lussier, J.-H. Duchesneau, S. Lacroix, E. Lacroix, L. Doyen, A. Cardin, E.-W. Low, M. Hyman, E.-A. Condé, F. Ponton, G. Forget, C.-A. Lett, H.-C. Beatty, J.-N. Senez, Geo. James, J. Villeneuve.

A. Dumas, Montréal; H.-Z. Cregier, C.-T. Curran, San Francisco; ... Ross, Gaspé; F.-S. Christie, New-York; Guy Gravel, Gravelbourg; Serg.-Major Geo. Mercier, Armée Belge; Lieut. C. Porvevault, Armée Française; R.-N. Blais, Hather, Alta; Ed. LeFrançois, Vonda, Sask.; Rév. F. Guy, E.-M. Joyal, Le Pas; Ch. Ecarnot, Art. Boyer, Montmartre; V.-F. Conder, Oak Lake; L.-H. Audet, Morris; A. Labossière, Jr, Saint-Léon; A. Carrière, Saint-Vital; Adrien Saltel, Otterburne; A.-C. Caron, Saint-Charles; P. Cardinal, Cardinal, etc., etc.

Canfranc.

* * *

mère, Mme Anna F. Ellis, souffrait de calculs biliaires," écrit Mme Myrtle M. Ellis, de Urbana, Ohio; "et plusieurs docteurs qu'elle consulta à différentes reprises, lui conseillaient de subir une opération. Après l'emploi de deux bouteilles de Novoro du Dr Pierre, elle est complètement guérie et n'a plus eu de gravelle."

De telles lettres parlent par elles-mêmes. Tout commentaire est superflu. Le Novoro du Dr Pierre a un record de succès dans le traitement de maladies qui n'a été atteint par aucun autre remède. Il ne peut être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public, ou encore on peut l'obtenir directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.





### TRES IMPORTANT

Le département d'agriculture du Manitoba s'occupe du choix de la semence, surtout de la semence d'avoine.

Ceux qui ont besoin de grain de semence, de bonne qualité (blé, avoine et orge) n'ont qu'à en avertir M. le professeur Villeneuve, Département d'Agriculture, "Dairy Branch".

Hâtez-vous, car il y a forte demande.

### CHEZ NOS ORPHELINES

Dimanche, le 30 décembre, à 7 h. 30 du soir, les Dames Patronesses offraient un arbre de Noël aux orphelines de la Maison Provinciale des Soeurs Grises. A cette occasion, les religieuses avaient préparé une délicieuse "soirée enfantine" par les orphelines, comme hommage aux Dames Patronesses.

Les orphelines surent intéresser leur nombreux auditoire, — la salle était comble. Chants, dialogues, gymnastique, tout fut très bien rendu.

Mgr l'Archevêque voulut bien présider cette soirée.

Après la distribution des bas de Noël, la présidente, Mme C.-A. Lemieux, remit à la supérieure de la maison un chèque de $225.

Une orpheline vint ensuite lire une adresse remplie des sentiments de reconnaissance des orphelines envers tous leurs bienfaiteurs, et offrit des remerciements en particulier à Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas et M. le Curé, pour l'intérêt qu'ils manifestent aux orphelines, aux Dames Patronesses, qui travaillent pour la même cause, à Mlle Lemieux, qui avait bien voulu accompagner le chant des orphelines; et à la fanfare La Vérendrye, qui avait consenti à faire de la magnifique musique pendant la soirée.

### AU SECOURS

Notre patrie martyre jette des cris d'alarme. L'assassin allemand veut tout. Il veut la mort lente mais sûre de l'enfance chétive de l'héroïque Belgique. Crime monstrueux.

Pères et mères canadiens, nous faisons un pressant appel à votre charité proverbiale. Calmez la douleur des mères, sauvez la vie aux petis Belges.

Venez en foule au concert Nico Poppeldoff, qui sera donné le jeudi 17 courant, à 8 h. 30 du soird, dans la grande salle de l'école Provencher.

Au nom de tout ce qui nous est cher, merci d'avance. Merci.

La Société de Secours pour les victimes de la guerre en Belgique.



THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

### SAISON DE "HOCKEY"

La saison de hockey bat son plein. Comme l'an passé, l'Union Canadienne a formé deux équipes qui méritent d'être encouragées. L'une des équipes joue dans la ligue Junior et l'autre dans la Ligue Juvénile.

Chacun des deux clubs a joué une partie et a gagné, les Juniors 2 à 1, et les Juvéniles 4 à 2.

Les fervents de notre beau sport se feront un devoir d'apporter à nos jeunes athlètes tout l'encouragement qu'ils méritent. Ils ont à lutter, cette année, contre des clubs adverses bien encouragés.

La prochaine partie se jouera à l'Arena, vendredi soir, à 7 h. 15, contre le club Y. M. L. C.

L'Union alignera l'équipe suivante sur la glace: but, E. Lemay; défense, A. Menu et J. Guilbault; centre, Armand Goulet; rover, A. Dostert; aile gauche, G. Pelletier; aile droite, R. Houde.

* * *

On remarquera avec surprise que Maurice Goulet ne figure pas sur l'équipe de l'Union. Pour une raison ou pour une autre, les offres faites par la Ligue Militaire ont sans doute été plus alléchantes, et au dernier moment, il a fait faux bond à notre équipe. Avec les troubles qui pointent à l'horizon au sujet de la susdite Ligue Militaire, il pourrait bien regretter amèrement d'avoir délaissé ses amis.

* * *

**Division A**

11 janvier. — Y. M. L. C. vs Union Canadienne, à 9 h. 50.

18 janvier. — Selkirk vs Union Canadienne, à 8 h. 25.

1 février. — Union Canadienne vs Elmwood, à 7 h. 15.

8 février. — Tigers vs Union Canadienne, à 8 h. 25.

15 février. — Union Canadienne vs Y. M. L. C., à 9 h. 50.

20 février. — Union Canadienne à Selkirk.

1 mars. — Union Canadienne vs Elmwood, à 9 h. 50.

Nos lecteurs peuvent garder cette cédule pour futures informations.

### SACRE-COEUR

MM. Omer et Albert Paquin sont de retour d'un voyage de quinze jours à Québec. Ils avaient été appelés au chevet de leur soeur, gravement malade, Soeur Marie du Précieux-Sang, Sillery, Québec. Ils ont eu le bonheur d'y rencontrer trois autres de leurs soeurs, aussi religieuses: Soeur Saint-Apollinaire, Fall River, Soeur Saint-Ulric, Manchester, et Soeur Saint-Hughes, soeur grise, Saint-Michel-Archange, Québec.

### DANS L'EST

M. et Mme Henri Royal sont partis le 2 janvier pour Ottawa, Montréal et Québec, pour une quinzaine de jours.

### EN VOYAGE

M. et Mme Adélard Paquin partiront sous peu pour la Nouvelle-Orléans.

### LA CONSCRIPTION EN AUSTRALIE

Melbourne, 4. — La majorité définitive des anti-conscriptionnistes australiens est de 170,000. Chez les soldats le vote conscriptionniste a eu une majorité de 750 voix seulement.

### LE COUT DE LA VIE EN GRECE

On mande d'Athènes à l'agence des Balkans:

L'opinion attend avec une anxiété fébrile la solution favorable que le voyage de M. Vénizelos à Paris et à Londres doit apporter à la crise économique dont l'intensité s'accroît journellement. La population souffre aujourd'hui terriblement de la pénurie de toutes les matières premières et objets indispensables à la vie et de la cherté inouïe des quelques produits qu'il est encore possible de se procurer.

Un oeuf coûte actuellement entre 29 et 30 sous; le riz vaut 70 sous la livre; le macaroni, 76 sous; le veau, $1.05; le boeuf, 90 sous; le beurre, $1.80; le poisson, 75 sous. Et tous ces prix-là ne sont, le plus souvent, que des cours fictifs. La plupart du temps, on ne trouve rien sur le marché. Les légumes aussi ont tout à fait disparu.

Pour le sucre et le café, la population n'a droit qu'à 3½ onces par personne et par mois. La ration de pain noir est de 11 onces par jour.

Le prix des vêtements est encore plus élevé. On ne trouve plus de drap, et les tissu les plus ordinaires ont atteint des prix exorbitants. Il est impossible de se procurer un seul mouchoir, et une paire de bas ordinaire vaut $6.



### UN POT-DE-VIN DE $20,000

Saint-Jean, N.-B., 4. — M. W.-B. Tennant, directeur de la Nova Scotia Transportation Co., a déclaré, hier, à une séance de la Commission d'enquête sur la construction du Chemin de Fer de la Vallée de Saint-Jean, présidée par M. John M. Stevens, qu'il a payé une somme de $20,000 à M. Georges B. Jones, de Apohaqui, député à la Législature, pour être remise à M. Thomas Bell, de Saint-Jean, trésorier de l'association conservatrice.

M. Stevens, commissaire enquêteur, a reçu les pouvoirs de faire enquête sur toutes les révélations nouvelles qui ont été faites à cette enquête. On entendra aujourd'hui, M. Bell et M. Jones.

### CALENDRIER FRANCAIS

Il nous fait plaisir d'annoncer au public canadien-français que le calendrier catholique de Saint-Boniface sortira lundi prochain.

M. et Mme Goffart, de Saint-Norbert, sont venus passer les Rois chez leur frère, M. H. Godin.